



TIM Automobiles et le Garage de la Belle Étoile ne font plus qu'un !
OCCASIONS SELECTIONNEES - GARANTIES - FINANCEMENT A LA CARTE

Entretiens et réparations toutes marques

TIM AUTOMOBILES

Agent officiel FIAT
D 401 - 77230 Longperrier

TEL: 01 60 03 41 73
Site web : www.timautomobiles.fr



Magjournal 77

Le mensuel

Votre journal local gratuit

Numéro 8 / Novembre 2018

Magjournal77.fr

Mitry-Mory

Le restaurant Le Franklin a fermé



Le restaurant Le Franklin, à Mitry-Mory, ne rouvrira pas. Jean-François Portal, le patron, a expliqué à Magjournal, mardi 16 octobre, les raisons de la fermeture de son établissement.

Le restaurant situé dans le quartier de Mitry-le-Neuf a été mis en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Meaux, hier, lundi 15 octobre. Jean-François Portal, le patron qui accuse le coup, explique : « Nous étions

en redressement judiciaire. Alors que nous commençons à aller mieux et que des travaux d'embellissement étaient même prévus, la propriétaire des murs n'a pas souhaité reconduire le bail.

Licenciements

Le juge a alors prononcé la liquidation judiciaire de notre entreprise ». Un bail avec deux ans d'essai avait été signé. Selon le restaurateur, le bailleur a invoqué des retards de loyers. Contacté par Magjournal, celui-ci n'a pas ré-

pondu aux sollicitations.

La fermeture du Franklin va entraîner le licenciement de dix salariés et de quatre apprentis.

Jean-François Portal et son associé, Frédéric Menessier, avaient ouvert le Franklin en mars 2017 avec pour ambition de faire de la restauration de « qualité ». Avant d'être repris par les deux associés, le local commercial était resté vide durant plusieurs années.

Sun-Lay Tan

Au sommaire :

Pays de Meaux

Le terrain de l'ancienne prison accueillera la cité de la musique (p.2)

Meaux

Mille participants au méga loto des pompiers (p.4)

Saint-Souplets

Loto des pompiers : le gros lot a été gagné par une habitante du Plessis-Belleville (p.5)

Crécy-la-Chapelle

Quatre-vingt-seize stands pour les 66 ans de la foire Saint-Michel (p.6)

Serris

Cantine scolaire : le menu végétarien choisi par 10 % des demi-pensionnaires (p.7)

Marne et Gondoire

Gens du voyage, le perpétuel casse-tête de l'agglomération : occupations illégales, aires d'accueil désertées... (p.8)

Chelles

Le centre médical sans rendez-vous est ouvert depuis le premier octobre (p.11)

Longperrier

Une zone commerciale remplacera l'ancien Carrefour Market (p.13)



Cabinet d'expertise en technique du bâtiment

09 81 87 68 34

www.batiment-expertise.fr

Expertise avant l'achat d'un bien.

Assistance lors de la livraison d'une maison ou d'un appartement.

Médiation lors d'un litige avec votre artisan pendant ou après travaux.

Contre-expertise d'assuré.



Meaux

La rue du Grand-Cerf devenue piétonne séduit commerçants et passants

La piétonnisation de la rue du Grand-Cerf à Meaux, inaugurée samedi 22 septembre, a fait visiblement l'unanimité parmi les commerçants du centre-ville et leurs clients.

Circulation des véhicules à moteur interdite, remplacement des pavés par un revêtement anti-dérapant : la rue du Grand-Cerf, qui relie la Marne et la rue du Général Leclerc, est devenue piétonne. La décision prise par la municipalité semble satisfaire les passants. Ainsi, Annie qui fait ses courses chaque samedi au centre-ville, espère que les gens « respecteront la rue » et que celle-ci « restera aussi propre longtemps ». Un vœu que partage Eric Tartaglia, le propriétaire du traiteur italien : « Il faudrait qu'ils nettoient aussi bien qu'ils l'ont fait depuis deux jours. Les agents de la propreté devraient passer chaque lundi ».

Catherine, une autre habituée de la

rue commerçante, est aussi satisfaite de la piétonnisation : « Il y a plus de place pour les gens et pour les poussettes. J'espère qu'il y aura plus de restaurants ». Annick, une autre habituée du centre-ville, a interpellé le maire : « J'espère qu'il y aura d'autres rues après ».

L'embellissement du centre-ville

Pour Jean-François Copé, les travaux de la rue du Grand-Cerf symbolisent l'objectif d'embellissement du centre-ville : « J'avais annoncé que nous allions faire un plan Marshall avec l'ambition de rénover profondément le quartier ». Au moment de décider de la rénovation de l'une des artères du centre-ville, l'interdiction de circuler pour les véhicules à moteur avait suscité de vifs débats.

Le maire explique son choix : « Beaucoup m'avaient dit que la piétonnisation allait créer une ambiance particulière. Le but est que nos commerçants



puissent tenir face à la concurrence d'Amazon ». Le coût de la rénovation est de 1,3 millions d'euros.

Le maire a également annoncé l'arrivée de nouvelles enseignes : une boutique Day by Day à la place de l'ancienne boulangerie, un imprimeur 3D, un traiteur sicilien dans la rue Bossuet, et un magasin de jeux qui remplacera le

Sport 2000. Samedi, des animations proposées par les commerçants ont ponctué l'inauguration de la rue du Grand-Cerf. Ainsi, un défilé de prêt-à-porter s'y est déroulé. Les mannequins étaient des clientes des différentes enseignes participantes.

Sun-Lay Tan

Meaux

Le terrain de l'ancienne prison accueillera la cité de la musique

Une cité de la musique sera construite sur le terrain de l'ancienne prison de Meaux, rue des Cordeliers. Le conseil communautaire du Pays de Meaux a lancé, vendredi 21 septembre, un concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site.

Il ne reste de l'ancienne prison que l'entrée du bâtiment et un terrain en friche. Le maire de Meaux, également président de la communauté d'agglomération, Jean-François Copé, souhaite y construire un centre dédié à la musique : « Nous pourrions regrouper l'harmonie et le conservatoire. Le projet va permettre de mieux organiser l'enseignement de la musique, un élément clé de la rigueur et de la découverte de soi-même ».

La maison des jeunes et de la culture déménagera dans le bâtiment du conservatoire et au sous-sol de l'école

Pinteville. Le président de la CAPM veut que le futur équipement, qui portera le nom de Simone Veil, puisse accueillir « le plus grand nombre » de personnes : « Tous les habitants de la CAPM seront accueillis, quel que soit leur âge. Il n'y aura pas de projet qui donnerait le sentiment d'être exclu ».

Un concours pour désigner le maître d'œuvre et l'architecte de l'opération vient d'être lancé. Un premier projet avait été abandonné en 2012 à la suite de la réduction des dotations de l'Etat. Jean-François Copé indique : « Je ne pouvais pas mettre en péril nos finances ».

Les travaux de construction, qui ont été évalués à 4,140 millions d'euros, devraient débuter entre 2020 et 2022.

Jean-François Copé a également rappelé que la propriété de Monthyon, léguée par Jean-Claude Brialy à la Ville



de Meaux, sera dédiée à la création artistique, conformément à la volonté du comédien.

Sun-Lay Tan

Meaux

Les nouveaux magistrats installés



Bertrand Menay, président du tribunal de grande instance (TGI) de Meaux, a installé dix-huit nouveaux magistrats et un directeur de greffe adjoint, lors de l'audience solennelle de rentrée, vendredi 28 septembre.

Parmi les dix-huit nouveaux magistrats de Meaux figurent quatre substitués du procureur de la République, douze juges du siège et deux magistrats honoraires. Certains proviennent d'autres juridictions par la voie du « turn over », et d'autres recevaient leur première affectation, comme Amélie* qui vient de terminer sa formation à l'école nationale de la magistrature de Bordeaux et qui a été nommée juge aux affaires familiales (JAF). Elle déclare : « Je souhaitais un poste de JAF pour son côté humain et j'espère pouvoir toujours faire passer celui-ci en premier malgré la masse de dossiers qui m'effraie un peu ».

Le président, Bertrand Menay, indique : « Le TGI de Meaux traite 11 000 affaires civiles et 5 à 6 000 affaires pénales par an. C'est la 14e juridiction de France et elle se situe entre Montpellier et Nice.

*Le prénom a été changé.

Patrice Le Palec

Meaux

Cinéma : le Majestic va s'agrandir et accueillera davantage de spectateurs

Les travaux d'agrandissement du Cinéma Majestic vont pouvoir commencer. Le conseil municipal de Meaux a autorisé le maire à signer un bail à construction, vendredi 12 octobre.

Un programme de neuf salles au lieu de sept actuellement, avec une capacité d'accueil de 1 055 sièges, a été lancé en 2017 et le permis de construire a été signé. Celui-ci intègre les nouvelles normes de confort et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,

avec des escalators, des allées et des espacements plus larges entre les rangées.

Le projet prévoit la démolition complète de l'adjonction réalisée dans les années 80 et sa reconstruction selon un volume mieux adapté et élargi de quelques mètres, permettant « le dimensionnement des nouvelles salles et une meilleure qualité d'accueil du public et de projection ».

Un bail à construction va être signé pour la société du Cinéma Majestic



qui s'engage à construire sur le terrain qui appartient au bailleur. Le loyer annuel représentera 10% du chiffre d'affaires avec un seuil plancher de 140 000 euros.

Sun-Lay Tan

Meaux

A la boulangerie-pâtisserie Monchaussé : dernières finitions pour quatre mille « tartes en prunes »

La boulangerie-pâtisserie Monchaussé, dans le Marché, à Meaux, a fabriqué les quatre mille tartelettes pour la Tarte en prunes à Nanteuil-lès-Meaux. Dimanche 30 septembre, le jour J, à 7 heures du matin, les pâtisseries s'affairaient pour la livraison.

Il fallait être à Nanteuil à 9 heures pour la première livraison des quatre mille tartes aux prunes. Patrice Monchaussé, le patron de la boulangerie, a mis un point d'honneur à répondre à la commande passée par la mairie et participer du même fait à la lutte contre la mucoviscidose. C'est en effet l'objectif de la fête proposée par la commune de contribuer au financement de la recherche pour lutter contre la maladie.

La Tarte en prunes a encore démontré cette année qu'elle était attendue par des milliers de visiteurs. Le succès était au rendez-vous avec la séance de dédicace et le concours entre apprentis, arbitré par le célèbre pâtissier Philippe Conticini (Voir notre article ici).

Cependant, le pilier de la tarte en prunes, c'est évidemment, les tartes aux prunes... et avant que les quatre

mille de celles-ci ne se retrouvent sur les stands, il a bien fallu les confectionner.

Patrice Monchaussé a même élaboré une recette (qu'il décrit dans la vidéo ci-dessus) spécialement pour l'occasion. Dimanche, au petit matin et alors qu'il faisait encore nuit au dehors, toute l'équipe Monchaussé était sur le pont, les uns penchés sur les produits « habituels », les autres sur la touche finale de la fabrication des tartelettes aux reines-claude ou bien aux quetsches. Patrice indique : « C'est la mairie de Nanteuil qui a souhaité deux sortes de prunes. On a utilisé quatre cents kilos de prunes pour réaliser les quatre mille tartelettes qu'on devra livrer en quatre tournées, ce matin, à partir de 9 heures ».

Meilleure boulangerie de France

Johnny, le fidèle acolyte pâtissier de la maison, qui formait avec son patron le duo gagnant dans l'émission de M6, La Meilleure Boulangerie de France, en 2014, lui aussi a fait partie de l'aventure « prunesque ». « Tout le monde ici est pour quelque chose dans la réussite des projets. Nous sommes une équipe, que ce soit pour la boulangerie ou



pour la pâtisserie ». Si le chef en est arrivé là, c'est à dire à connaître un magnifique succès meloïdois et columérien (puisqu'il a aussi une boutique à Coulommiers), il le doit, comme il dit, à son père, Claude Monchaussé, aujourd'hui décédé, qui a été le boulanger de Varredes pendant des dizaines d'années. C'est lui qui a insufflé à Patrice le goût pour la boulangerie, l'art du travail bien fait, le respect de la tradition et des clients. Dimanche, avant 9 heures, c'est Patrice lui-même qui assurait le nappage à l'abricot des tartelettes, les dernières

finitions, avant d'apposer les étiquettes avec la signature de la maison et de ranger les gâteaux dans des cartons. L'un de ses fils, Thomas, étudiant en médecine, était venu prêter main forte pour la mission exceptionnelle. Décidément, chez Monchaussé, c'est toujours un peu une histoire de famille, à un moment donné. Quelques instants plus tard, à Nanteuil, Patrice se tenait aux côtés de Philippe Conticini et du maire, Régis Sarazin. (La vidéo sur Magjournal77.fr)
Hélène Rousseaux

Meaux

Luxembourg : la saison culturelle annoncée tambours battants



Le théâtre Luxembourg de Meaux a annoncé sa saison culturelle. Samedi 29 septembre, des danseurs et une batucada ont défilé dans les

rues du centre-ville pour présenter les spectacles qui se joueront toute l'année. (La vidéo et l'article complet sur Magjournal77.fr) Sun-Lay Tan

Nanteuil-lès-Meaux

Tarte en prunes : le pâtissier, Philippe Conticini, et quatre mille tartelettes en vedettes



La traditionnelle fête de la tarte en prunes, à Nanteuil-lès-Meaux, a contribué à la collecte de fonds pour la recherche contre la mucoviscidose, dimanche 30 septembre. Quatre mille tartelettes confectionnées par Patrice Monchaussé et son équipe ont été vendues et cent exemplaires du livre de recettes de Philippe Conticini ont été dédiés. Le « maître pâtissier » et écrivain a également apporté une tarte aux prunes qu'il a spécialement créée pour l'événement et qu'il a appelée le « Nanteuillais ». Philippe Conticini explique : « Il s'agit d'une recette très simple : un mélange de prune, pistache, compotée et mirabelle ». Le maire de Nanteuil,

Régis Sarazin, l'a goûtée : « Les saveurs sont dingues ! On sent bien le goût des fruits et de la pistache. C'est un dessert exceptionnel ». Pour attirer les vingt mille visiteurs attendus, les organisateurs, dont le Lions club, proposaient également d'autres activités : une brocante s'étalant sur plusieurs kilomètres, une fête foraine, des démonstrations d'associations de la commune, un simulateur de chute libre, des animations avec acrobates et échassiers... et des stands de vente de tartelettes. (La vidéo et l'article complet sur Magjournal77.fr)
Sun-Lay Tan

Partenaire
INFORMATIQUE
des TPE & PME

0971 000 111
www.ochinfo.fr

C'est la rentrée (même pour les entreprises) !
Postes informatiques, serveurs, imprimantes, ...
Il est temps de s'équiper pour plus de performances !

Pays de Meaux

Mille participants pour gagner une voiture au méga loto des pompiers

Mille personnes ont participé au méga loto proposé au centre de secours des sapeurs-pompiers de Meaux, dimanche 7 octobre : le premier lot était une voiture.

Les joueurs ont occupé tout le hall où sont habituellement stationnés les véhicules des pompiers.

La recette servira à financer les travaux du centre de secours.

L'adjudant-chef Réginald Beauté, vice-président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Meaux, un des organisateurs de l'événement, explique : « Nous pourrons faire des travaux d'aménagement au deuxième étage de la caserne pour améliorer les conditions de vie des pompiers ».

Les amateurs de loto ont occupé tout

le hall où sont habituellement stationnés les véhicules des pompiers. Il a même fallu ouvrir à 11 heures pour pouvoir accueillir tout le monde pour le début du tirage à 14 heures. Il faut dire que les lots étaient alléchants : un robot de cuisine, un ordinateur, un lave-vaisselle, un sèche linge, des bons d'achats ou de voyage, un téléviseur et une Toyota Aygo en premier lot. Les cartons de jeux étaient vendus 5 euros la pièce, avec un prix dégressif en fonction de la quantité achetée.

Pour financer des travaux dans la caserne

La recette de la vente servira à financer les travaux du centre de secours. L'adjudant-chef Réginald Beauté, vice-président de l'amicale des sapeurs-pom-



piers de Meaux, un des organisateurs de l'événement, explique : « Nous pourrons faire des travaux d'aménagement au deuxième étage de la caserne

pour améliorer les conditions de vie des pompiers ». (La galerie photo sur Magjournal77.fr)

Sun-Lay Tan

Pays de Meaux

Gros succès pour le trail Soldat de la Marne

Le trail Soldat de la Marne, qui s'est déroulé dimanche 14 octobre dans des villes et des villages du Pays de Meaux, a attiré les pratiquants de course à pied.

Christian Allard, adjoint au maire de Meaux chargé des sports et qui a travaillé sur l'événement, a annoncé : « Il y a un peu plus de 1 700 participants ». Pour Jean-François Copé, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux, l'événement est « un succès ». Il déclare : Je peux d'ores et déjà vous annoncer que le trail aura lieu l'an prochain, c'est certain ».

(La vidéo et les résultats sur Magjournal77.fr)

Sun-Lay Tan



01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIMERIE GENOT

Made in France

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPLÈTES

Mareuil-lès-Meaux

La première course déjantée a attiré les coureurs

Cent trente coureurs déguisés ont participé à la première déjantée proposée à Mareuil-lès-Meaux, dimanche 30 septembre.

Le départ a été donné devant le pont du canal, pour la course à pied déguisée de dix kilomètres sur le chemin de halage du canal de Chalifert, entre Mareuil-lès-Meaux et Esbly.

Les coureurs se sont échauffés en musique avant le départ. Mélanie, une Meldoise, explique : « Chacun va à son rythme ; il y a les meilleurs qui couvriront le parcours en trente minutes, il y a aussi les autres qui prendront leur temps. C'est une course sportive mais familiale, tout le monde doit prendre du plaisir. Et pour cela une petite préparation musculaire s'impose ».

Patrick Savoys, 1er adjoint au maire, explique : « C'est la première course

déguisée de Mareuil-lès-Meaux qui se déroule le long du canal de Chalifert, avec une arrivée au stade municipal. Des récompenses pour les meilleurs déguisements ont été prévues, ainsi qu'un barbecue géant pour agrémenter la journée qui se veut familiale et sportive. Nous sommes très satisfaits du nombre de participants puisque nous avons plus de cent trente inscrits ».

La ville a des projets dans ses cartons pour dynamiser les activités et rapprocher ses administrés. « La course d'aujourd'hui est un départ vers de nouvelles actions sportives, culturelles et sociales. Nous attendons le festival de musique et l'expo du club photo » ajoute l'élu. (La galerie photo sur Magjournal77.fr)

Dominique Sarlabous



Trilport

Golf : Baptiste Laurensou a été le plus jeune commissaire à la légendaire Ryder Cup

Après l'Open de France, le jeune Baptiste Laurensou, 17 ans, de Meaux-Boutigny golf et habitant de Trilport, raconte le rêve planétaire qu'il a vécu en participant comme commissaire à la fameuse Ryder Cup, la plus grande épreuve du monde de golf. Impressions.

En reprenant ses cours, lundi 24 septembre, au lycée Jean-Vilar de Meaux, Baptiste Laurensou qui habite Trilport, a gardé toutefois pour un certain temps la tête dans les étoiles. Sur 4 500 candidats, il a été le plus jeune commissaire sur le parcours parmi les 1 350 bénévoles sélectionnés... un rêve pour le jeune golfeur de 17 ans de Meaux-Boutigny classé 6.0 qui est revenu avec des souvenirs inoubliables en ayant fait son trou parmi les plus grands champions de la planète dont Tiger Woods. Impressions...

Comment a-tu été choisi, Baptiste ?
[Rire] Avec un peu de chance car logiquement, il fallait avoir 18 ans et je ne

les avais pas. Peut-être que ma participation comme commissaire à l'Open de France a pesé dans la balance. J'ai été choisi parmi des milliers de demandes ce qui a fait que j'ai été le plus jeune sur les greens. C'est vraiment cool de vivre le rendez-vous mondial suivi par 500 millions de téléspectateurs par jour. C'est fabuleux !

Quel était ton rôle en tant que commissaire ?

De surveiller le public et de protéger les joueurs. J'avais la fonction de lever les bras pour réclamer le silence mais le public a été extra en faisant un maximum de bruit et en s'arrêtant de suite pour faire silence complet quand le capitaine levait les bras. C'était une ambiance de folie avec 7 000 personnes dans les tribunes sur le trou 1 et plus de 10 000 sur le trou n°10. Imaginez 270 000 spectateurs issus de 90 pays sur les 3 jours de compétition. Tout était démesuré mais tellement convivial. Je n'ai jamais vu cela autre part, moi qui regarde sans cesse le golf

à la télé.

Oui mais là, tu étais tout près des joueurs...

Oh oui je les ai tous vus à 5-6 mètres de moi. Tigger Woods a été mon voisin, moi, le petit joueur de Meaux-Boutigny. C'est un rêve éveillé de vivre ces émotions, cette ambiance de feu. J'ai été impressionné par les joueurs en les voyant en vrai mais surtout par le bruit énorme, la joie des gens, C'est le troisième événement sportif planétaire à la télé. Moi aussi j'étais sur une autre planète avec les joueurs qui haranguent la foule et le public en or, fabuleux et respectueux.

Qu'est-ce qui t'a impressionné le plus ?

La cohésion de l'équipe européenne et la connivence des joueurs avec le public. Une vraie communion pour l'épreuve née en 1927 et qui a attiré 920 journalistes à Saint-Nom-la-Bretèche [Yvelines]. Me retrouver parmi les 1 050 commissaires a été un honneur.



J'ai œuvré le matin de 7 à 13 heures sur le terrain en profitant l'après-midi de mon quartier libre pour aller partout. J'en ai pris plein les yeux. Inoubliable !

Pascal Pioppi

Saint-Souplets

Loto des pompiers : le gros lot a été gagné par une habitante du Plessis-Belleville



C'était un joli gros lot qui était mis en jeu au loto proposé par l'amicale des pompiers, samedi 13 octobre, à Saint-Souplets. Un rutilant scooter attendait celui ou celle qui remplirait le premier son carton.

Une petite restauration avait été prévue pour les premiers arrivés. L'accueil et placement dans la salle par les pompiers de l'amicale, le choix des cartons se sont faits dans l'effervescence. Il faut dire que les lots en jeu étaient plutôt alléchants. Les joueurs pouvaient gagner un scooter, un ordinateur ultra-portable, ou encore le bon de 450 euros pour un voyage.

450 participants se sont retrouvés pour

le loto des pompiers à la salle des fêtes Claude-Maurice. Tous, ou presque guettaient le scooter et c'est Nicole, une habitante du Plessis-Belleville, qui a été la première à faire un carton plein et à remporter le gros lot. Elle déclare : « La salle m'a porté chance. J'y ai déjà gagné un bon de mille euros pour un voyage et un réfrigérateur combiné ».

Les joueurs ont continué pour gagner les autres lots : un aspirateur, un hover board, des bons d'achats, des paniers garnis... (La galerie photo sur Magjournal77.fr)

Christelle Bousseau

IRON

FITNESS CLUB

11 AVENUE MONTBOULON
77165 SAINT SOUPLETS

VIVEZ LE FITNESS AUTREMENT

FORMULE A PARTIR DE

10

EUROS

LES MILLS

MUSCULATION

CAGE - CROSSTRaining

Tél : 09 53 43 08 52

f iron fitness club
ironfitnessclub

Crécy-la-Chapelle

Quatre-vingt-seize stands pour les 66 ans de la foire Saint-Michel



Le nombre de quatre-vingt-seize stands a célébré dignement la 66e foire Saint-Michel, à Crécy-la-Chapelle. L'événement s'est déroulé samedi 29 septembre.

Ils étaient quatre-vingt-seize commerçants de produits locaux, nationaux et même internationaux puisqu'un stand proposait des produits du Québec, associations et ferme pédagogique. Les exposants occupaient le vaste espace de la foire où les visiteurs étaient déjà nombreux dès samedi matin. Les animations allaient des manèges ultramodernes à l'ânesse Myrtille qui a ravi petits et grands par sa gentillesse. La variété des articles exposés et des activités présentées faisaient le charme de la manifestation. Les produits alimentaires dominaient et les dégustations remportaient toujours un grand succès, comme Hendrix avec ses pâtés en croûte fabriqués sur place. Chouettibou, médaille de bronze en catégorie santé au concours Lépine 2018, propo-

sait des bouillottes sèches, à l'épeautre qui possède des vertus apaisantes. Les entreprises locales occupaient de nombreux stands aux côtés des organismes institutionnels, comme la communauté de communes du Pays Crécois ou Ile-de-France Mobilité.

« Authentique et dynamique »

Dans son allocution, Bernard Carouge a tout d'abord rendu hommage à Michel Houel, et a poursuivi : « La foire Saint Michel de Crécy fait rayonner la commune et le territoire. Elle est à la fois authentique, traditionnelle et dynamique ».

Quatre-vingt seize, ce n'est pas encore tout à fait cent mais presque et la renommée de la foire de Crécy fait gonfler régulièrement les chiffres. La centaine d'exposants pourrait être atteinte aux 70 ans de l'événement... une sacrée tranche de vie.

(Diaporama sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Crécy-la-Chapelle

Des gilets de sauvetage en cas de chute dans le Morin



Des gilets de sauvetage équipent depuis peu les agents des services techniques de Crécy-la-Chapelle. Mardi 2 octobre, l'équipement a été présenté avec une démonstration en règle.

La municipalité a décidé de renforcer la sécurité de ses agents techniques municipaux, qui interviennent régulièrement en bordure du Grand Morin et de ses bras. Tous étaient rassemblés en bord de la « baignade » du Grand Morin, mardi 2 octobre, autour de Christine Autenzio, adjointe au maire, de la directrice des services, des gendarmes, des pompiers et de la police municipale et ont pu constater de l'efficacité du nouvel équipement.

Enfilant gilet gonflable et combinaison de plongée, LACMO (Agent chargé de

la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) n'a pas hésité à se jeter à l'eau. En deux secondes le gilet s'est gonflé, immobilisant hors de l'eau la tête de l'agent de prévention.

La mairie indique : « Le port du gilet de sauvetage à gonflage automatique rassure autant qu'il est utile. Que l'on sache nager ou pas, le poids des vêtements et la panique peuvent en effet entraver les gestes d'une personne tombée à l'eau ».

Les agents techniques ont testé leurs gilets dès lundi 8 octobre, lors de la mise en eaux basses du Grand Morin et de ses bras. Chaque année durant une quinzaine de jours, l'opération permet de nettoyer les berges et de réaliser des petits travaux de maçonnerie sur les parties immergées.

Correspondant

Quincy-Voisins

Au marché artisanal : la pomme était reine

La pomme a été le produit à l'honneur du marché artisanal qui s'est déroulé, samedi 6 octobre, sur la place de la Mairie, à Quincy-Voisins.

De la Reinette au Sang de Bœuf en passant par la Belle Joséphine de Brie, la pomme locale a été présentée sous toutes ses variétés et toutes ses formes au marché artisanal. Plus de vingt espèces du « fruit défendu » ont été disposées sur les stands, si bien qu'aucun visiteur ne pourra dire qu'il n'en connaissait ni d'Eve ni d'Adam.

Emeric, Jules et Jean-Lou, trois jeunes de Quincy-Voisins, étaient affairés à broyer les pommes avant le pressage pour en faire le jus qui était vendu à la buvette. Les représentants de l'association des Croqueurs de pommes Brie et Gâtinais avaient apporté des échantil-

lons d'anciennes variétés de pommes locales. L'un d'eux explique : « Il y aurait en France deux mille espèces de pommes ». L'association, qui fêtera ses trente ans en novembre, donnait des conseils pour bien planter les arbres fruitiers : « C'est bientôt la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine. Nous encourageons chaque propriétaire de jardin à planter un arbre ».

Un concours de gâteaux et de tartes aux pommes était également proposé. L'événement était orchestré par l'Association culture, loisirs et sports (ACLS) de Quincy-Voisins. Pierrette Genries et Marie-Noëlle Berkani, ont contribué à sa mise en place.

(La vidéo sur Magjournal77.fr)

Sun-lay Tan



Serris

Cantine scolaire : le menu végétarien choisi par 10 % des demi-pensionnaires

Un élève sur dix mangeant à la cantine à Serris a opté pour le menu végétarien. C'est ce qu'a constaté la mairie un mois après la mise en place du nouveau menu. Lundi 1er octobre, le maire, Philippe Descrouet, a expliqué son choix.

Dans les cantines de Serris, 10 % des élèves demi-pensionnaires ont fait le choix d'un repas composé de produit sans chair animale. Pour le maire, Philippe Descrouet, qui a mis en place le dispositif à la rentrée de septembre dans les écoles élémentaires, il s'agit d'un « bon début ». Il indique : « En diversifiant nos menus, nous apportons une offre complémentaire adaptée à tous, avec une bonne qualité gustative et nutritive quel que soit le choix alimentaire des enfants ».

Les élèves ont pu ainsi trouver sur leur plateau repas une tarte aux poireaux, des quenelles sauce Mornay ou des plats plus exotiques comme des boulettes Azuki, du couscous végétarien, une galette tex mex ou italienne. Les plats sont cuisinés à base de céréales, de légumes, de fruits, de féculents, d'œufs et de produits laitiers. Les enfants choisissent ce qu'ils veulent et sont épaulés par une diététicienne qui leur explique les bases d'une alimentation saine.

Faire découvrir des aliments disparus des assiettes des enfants
De plus, le menu végétarien permet



de proposer une solution en vue de réduire la consommation excessive de viande dans un souci de santé publique et de faire découvrir des aliments qui avaient disparu dans les restaurations scolaires.

Une autre raison a conduit le maire à proposer un menu alternatif végétarien. Philippe Descrouet explique : « Il permet aussi de ne pas stigmatiser les enfants qui, pour des raisons médicales, éthiques ou religieuses, ne veulent pas manger de viande ou de poisson ».

Entre 1,71 et 3,41 euros par repas
Pour les parents d'élèves, le menu végétarien ne coûte pas plus cher. Le maire précise : « Le repas coûte entre 1,71 et 3,41 euros, selon le quotient familial. La Ville prend en charge le surcoût engendré par la chaîne de fabrication supplémentaire ». De manière générale, seul le plat principal change puisque l'entrée et le dessert sont réalisés sans chair animale.

Sun-Lay Tan

Serris

MindTrap : l'escape game façon Cluedo grandeur nature prend de l'ampleur

Le jeu d'énigmes inspiré du Cluedo et des jeux vidéo se développe depuis plusieurs années dans l'hexagone. MindTrap, qui a ouvert à Serris en janvier, confirme le succès. Magjournal a rencontré le propriétaire, Charles Jacquemard, lundi 1er octobre.

Dans l'escape game, le public doit réfléchir et travailler en équipe pour sortir de l'une des trois salles représentant chacune un environnement imaginé par les créateurs du MindTrap. Charles Jacquemard, ancien psychologue du travail, originaire de Trilbardou, a créé la société avec son père et sa sœur.

Il a fallu une année pour développer le concept. Il explique : « Un groupe est enfermé dans un espace. Il devra résoudre des énigmes, trouver une clé ou un objet ou deviner comment allumer la lumière ».

Sun-Lay Tan



Vie locale

Coupvray

La commune a reçu le prix des « rubans du patrimoine » pour l'Atmosphère



Coupvray a reçu le prix départemental du concours « Rubans du patrimoine » pour la restauration de la salle de spectacle « l'Atmosphère » lors du 57e congrès des maires, vendredi 28 septembre.

Atypique, intimiste, la salle de spectacle l'Atmosphère a été inaugurée en avril 2017. Elle est située dans l'enceinte de la ferme du château. La salle multidisciplinaire, complète, donne aux spectacles un cachet authentique. Onze entreprises ont travaillé sur le projet, dont une labellisée « entreprise patrimoine vivant ». La commune a financé le projet à hauteur de 80 % et a bénéficié de 20 % de subvention dans le cadre de la signature d'un contrat régional. Coupvray est membre de l'association nationale « Villes et pays d'art et d'histoire », des villes à secteurs sauvegardés et protégés, et a reçu le label « Village de caractère » en 2015 par le conseil départemental de Seine-et-Marne.

Le concours des « rubans du patrimoine », organisé en partenariat avec l'association des maires de France, la fédération française du bâtiment, la fondation du patrimoine et la Caisse d'épargne, récompense des communes et structures intercommunales ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Les jurys régionaux et le jury national se sont basés sur les critères suivants : intérêt et valeur du patrimoine considéré, parti architectural et qualité de mise en œuvre, retombées des opérations des points de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique.

Correspondant

01 60 01 41 92
01 60 01 37 58

Made in France

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPLÈTES

Marne et Gondoire

Gens du voyage, le perpétuel casse-tête de l'agglo : occupations illégales, aires d'accueil désertées...

Les conseillers communautaires ont voté, lundi 1er octobre, une modification des tarifs des aires de grand passage pour les gens du voyage sur le territoire de Marne et Gondoire. Au-delà de la disposition réglementaire, les élus ont également évoqué le problème récurrent des gens du voyage sur leurs communes.

Les tarifs des aires de grand passage pour les gens du voyage sur le territoire de Marne et Gondoire vont changer. Le conseil communautaire a été l'occasion pour les élus de revenir sur un problème « qui ne trouve pas de solution ». Jean-Paul Michel, président de la communauté, a expliqué : « Nous avons établi une tarification pour les aires de grand passage, mais le Trésor public n'accepte pas plus de cent cinquante euros en liquide par opération. Nous avons donc dû revoir la tarification, ni la hausse ni à la baisse, pour la segmenter différemment afin que le Trésor public accepte que l'on puisse ouvrir des régies et percevoir des sommes en liquide ».

La facturation par tranche de dix caravanes sera fixée à cent cinquante euros la semaine, assortie d'une caution de cent euros, toujours pour dix caravanes. La consommation d'eau et d'électricité est intégrée forfaitairement dans le droit de place.

Ferrières-en-Brie, cet été

Le président de la CAMG a rappelé qu'il y avait eu plus de deux cents caravanes sur l'aire de grand passage qui venait d'ouvrir à Saint-Thibault-des-Vignes, le 1er juillet. Son maire, Sinclair Vouriot, a insisté sur la nécessité pour l'agglo « de se mettre en conformité avec le schéma départemental car sinon la préfecture ne bougera pas pour faire expulser les gens du voyage qui envahissent illégalement les terrains ».

Pour Laurent Simon, maire de Chailifert, la position de l'Etat est ambiguë : « Dans la mesure où les aires d'accueil sont payantes, les gens du voyage préfèrent souvent aller sur des terrains communaux ou privés, là où ils ne paient pas l'eau et l'électricité. Or,



même s'ils sont en situation illégale à un endroit, on ne peut pas les obliger à aller sur une aire même si celle-ci reste libre. La loi nous dit qu'il faut construire des aires d'accueil, mais on ne peut pas contraindre les gens du voyage à s'y rendre ».

Sinclair Vouriot renchérit : « Cet été, à Ferrières, ils ne voulaient pas se déplacer parce qu'il fallait payer. Le commissaire de Lagny-sur-Marne a réussi à les persuader. Ils sont venus sur l'aire d'accueil de Saint-Thibault et ils ont payé. Il y a un autre problème : une personne guide les caravanes vers des terrains et se fait payer dix euros par caravane ».

« Un système un peu maffieux »

Chantal Brunel a réagi : « Je ne comprends pas que ce personnage ramasse de l'argent en faisant payer l'emplacement. Je le connais depuis 2003 et, aujourd'hui, il fait toujours la loi sur les gens du voyage. C'est un système un peu maffieux et je l'avais déjà dit en son temps au préfet ».

Mireille Munch, maire de Ferrières-en-Brie, a tenu à remercier la police,

mais aussi les services de Marne et Gondoire qui, à chaque fois, sont venus l'aider car elle a eu douze intrusions sur sa commune.

« Il faut arrêter de se voiler la face »

La commune de Montévrain, a subi vingt-et-une invasions par an et ce pendant cinq ans. Le maire, Christian Robache, s'est montré catégorique : « Les lois et les rouages sur les gens du voyage ne fonctionnent plus. J'invite le préfet à venir à Montévrain afin de se rendre compte de la réalité du territoire, à savoir que l'on construit une aire d'accueil sur des terrains sur lesquels il n'y pas de place. J'ai quand même cent caravanes sur le secteur. Il faut arrêter de se voiler la face : c'est un phénomène sociétal qui, aujourd'hui, est en non-conformité par rapport à nos modes de vie. Vous parlez ce soir de cent cinquante euros par mois ? J'aimerais, moi, avec cette somme, aider socialement des gens à se loger avec l'eau, le gaz et l'électricité ».

Serge Moroy

Marne et Gondoire

Festival Automne Jazz : les concerts affichaient complet durant les six jours



Le festival Automne Jazz en Marne et Gondoire a une fois de plus trouvé son public. Les neuf concerts offerts, du mardi 9 au dimanche 14 octobre, ont tous affiché complet. (La vidéo sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

BUREAUX A PARTAGER
PARTAGE D'IDÉES

SOURCES
d'énergie D'ÉCHANGE D'INSPIRATION
ÉLARGIR SON RÉSEAU

Auto-entrepreneur, indépendant, TPE, télétravailleur, slasheur, créatif de tout poil...

Vous recherchez une solution flexible pour exercer votre activité ?
Vous vous sentez seul chez vous ? Vous avez besoin d'échanger ?

Partage d'idées
HOPOPO!

venez
"Au Cowork' de Bussy"
Les Créas
Les Entrepreneurs

« Seul on va plus vite,
Ensemble on va plus loin »

OFFRE DÉCOUVERTE 50€HT
3 jours RÉSERVATION EN LIGNE
www.au-cowork.com

ESPACE DE COWORKING - TÉLÉCENTRE
8bis et 8bis, avenue Jacques Cartier - 77600 Bussy Saint-Georges
01 64 77 78 51 - hello@au-cowork.com
[@aucoworkdebussy](https://www.facebook.com/aucoworkdebussy) www.au-cowork.com

Bussy-Saint-Georges

Gala de la paix : les religions se sont réunies pour chanter ensemble



Les associations culturelles de Bussy-Saint-Georges se sont réunies en l'église Notre-Dame du Val, samedi 13 octobre, pour un gala de la paix.

L'association de l'esplanade des religions et des cultures qui rassemble les communautés bouddhiste, chrétiens, hindouiste, juive, musulmane de Bussy-Saint-Georges ont proposé un gala de la paix, samedi, dans l'église Notre-Dame du Val. Keo Chantharangsy, responsable de la communication de l'association, explique : « Le gala est la continuité de la première qui avait été proposée en novembre 2015, quelques jours après les attentats de Paris et de Saint-Denis. On essaye de promouvoir la paix. On voudrait répandre à travers le monde l'image du rassemblement de toutes les religions ». Des prières de chaque religion, des chants ont ponctué la soirée. L'hymne à la joie de Beethoven et « Nobody knows the trouble I've Seen » ont été interprétés au lever de rideau. Le sketch « Qui veut gagner son paradis » a ensuite amusé le public

qui a réuni mille personnes. Claude Windisch, le président de l'association de l'Esplanade des religions, explique : « La soirée a été décidée pour commémorer le centenaire la fin de la Première Guerre mondiale. Notre association n'arrête pas d'œuvrer pour la paix en expliquant comment on peut y arriver avec le dialogue et la connaissance de l'autre. » Le père Philippe Legrand de la cathédrale de Meaux confie : « Il est important de montrer que nous sommes capables de nous réunir et de vivre ensemble malgré nos différences ».

Le maire de Bussy-Saint-Georges, Yann Dubosc, indique : « Les cinq plus grandes religions du monde sont représentées à Bussy, dans un même lieu. C'est un phénomène unique en France et même, peut-être, dans le monde. Un temple hindou devrait rejoindre l'esplanade d'ici 2021 ». La municipalité souhaite inscrire le lieu au patrimoine de l'Unesco. (La vidéo sur Magjournal77.fr)

Sun-Lay Tan

Bussy-Saint-Georges

The Red Folks ont donné un concert pour lutter contre la mucoviscidose



Le concert des Red Folks, samedi 29 septembre, à l'église Notre-Dame du Val, à Bussy-Saint-Georges, a réuni cent cinquante personnes. En partenariat avec les Virades des Portes de la Brie, il était donné exceptionnellement pour lutter contre la mucoviscidose, dont c'était la journée nationale.

L'objectif de la soirée était de collecter des fonds contre la mucoviscidose, une maladie rare d'origine génétique qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif. Florence Jenny, présidente des Virades des Portes de la Brie, explique : « Grâce aux progrès de la recherche, aux efforts de l'association qui a été créée en 1965, ainsi qu'aux dons recueillis, les patients peuvent désormais atteindre l'âge adulte et envisager de fonder une

famille. Les efforts doivent toutefois se poursuivre afin que respirer sans y penser ne soit plus un rêve, mais une réalité ».

Le maire, Yann Dubosc, a souligné que « toutes les bonnes causes avaient leur place à Bussy-Saint-Georges ».

L'aventure musicale des Red Folks a débuté fin 2012. Delphine Verleene (chant, piano et harmonium indien), Cyrille Aubert (guitare et percussions) et Maëlis Parisot (violoncelle et contrebasse), s'inspirent de la musique folk anglo-saxonne, surtout de tradition irlandaise avec l'œuvre du poète William Butler Yeats.

The Red Folks se produiront au Méesur-Seine, vendredi 16 novembre.

Contacter l'association des Virades des Portes de la Brie : 06 16 31 61 45 ou par mail : florencejenny@wanadoo.fr

Serge Moroy

Bussy-Saint-Georges

Au Cowork de Bussy : le pari réussi de Cécile Delattre

Cécile Delattre a ouvert Au Cowork de Bussy en février 2018. Sept mois après son installation à Bussy-Saint-Georges, son pari est sur le point d'être réussi puisque son espace de travail partagé accueille déjà quinze personnes. Magjournal a rencontré l'entrepreneur, vendredi 21 septembre.

Cécile Delattre, directrice d'une agence de communication depuis vingt ans, a décidé l'année dernière d'ouvrir son espace de coworking. Elle raconte : « Quand je suis arrivée à employer jusqu'à sept salariés dans mon agence, je me suis rendu compte que le management était devenu compliqué. Alors, j'ai pris la décision de ne travailler qu'avec des freelances et de fédérer leur compétences ».

Elle a alors racheté les locaux du coiffeur situés juste à côté de son agence, au 6bis avenue Jacques-Car-

tier, pour y créer « une communauté réunissant des créateurs, des rédacteurs, des graphistes ainsi que des métiers du print et du digital » : « Je voulais que chacun puisse travailler ensemble et puisse apporter ses compétences pour aider l'autre et avoir un certain nombre de postes disponibles ». Puis, elle a décidé d'ouvrir les lieux aux autres métiers de service. Son espace, au décor de start-up, accueille actuellement quatorze salariés en télétravail, un freelance et une entreprise spécialisée dans le digital dont le siège est au Maroc.

L'entrepreneur de 45 ans a obtenu l'aide d'organismes publics. Cécile se souvient : « La municipalité voulait aussi créer un espace de coworking. Elle a décidé de me laisser me lancer et m'accompagne depuis le début du projet. Grâce à l'aide du Département, j'ai pu obtenir un prêt d'honneur auprès d'Initiatives nord Seine-et-Marne



et une subvention de la Région ». Son projet a enfin pu se réaliser.

Ouvert 24h/24

Au total, l'espace est équipé de quarante postes de travail, répartis sur trois cents mètres carrés. Les « coworkers » disposent, dans les locaux ouverts 24h/24, d'un bureau, d'un espace de détente, et également de la possibilité de domicilier leur entreprise.

Des événements y ont souvent lieu pour permettre des rencontres professionnelles. Cécile n'a qu'un seul credo, quelle répète à l'envi : « Les affaires se traitent dans la bonne humeur ». La fondatrice du lieu réfléchit même à organiser des expositions d'art. Elle accueille d'ores et déjà le mensuel papier de Magjournal.

Sun-Lay Tan

Thorigny-sur-Marne

Animation culturelle : Le Moustier a fêté ses 30 ans

La rue du Moustier à Thorigny-sur-Marne était interdite à la circulation, dimanche 30 septembre, pour cause d'anniversaire. Le centre d'animation culturelle Le Moustier fêtait ses 30 ans et, pour montrer une volonté d'ouverture, les festivités se sont déroulées à l'extérieur, dans la rue.

Jean-Michel Frénod, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, a ouvert les festivités en déclarant : « Nous sommes réunis devant un centre culturel trentenaire où chacun a pu vivre des expériences de théâtre, de cinéma, de danse, de musique, d'humour, de littérature, de réflexion, être surpris, réjoui ou agacé, somme toute, dilater son univers mental. Donc, s'enrichir ».

C'est certainement ce qu'avaient voulu, il y a trente ans, le maire d'alors, Henri Bouvelle, et sa première adjointe, Simone Chantrel, qui avaient rêvé l'équipement pour Thorigny.

Le Moustier n'est pas seulement une salle de spectacle. Comme son nom l'indique, c'est aussi un centre d'animation culturelle qui comprend un grand hall accueillant presque en permanence des expositions, un bar, lieu de rencontre idéal d'avant et après spectacle, une bibliothèque, un atelier d'art plastique, un auditorium, des salles mises à disposition des amateurs ou



des professionnels pour travailler, et bien sur, une salle de 320 places, modulable, avec une acoustique exceptionnelle et un équipement technique de première qualité.

La culture a un prix

Pour la Ville comme pour le public, on ne peut négliger l'aspect financier ; pour le public, Jean-Michel Frénod justifie : « S'il est parfois prévu une participation financière du public, c'est pour signifier le sérieux de la démarche que l'on entreprend en fréquentant les lieux. Quant à la charge financière que représente l'équipement, elle est assumée avec constance, en sachant que si la culture coûte cher,

l'ignorance coûte encore plus cher ». « Swing Hommes », c'est Benoit Marot (basse), Pierre Bernon (guitares) et Jérémie Bourges (piano). Leur interprétation de Bach, Mozart et Beethoven en swing manouche était décoiffante, surtout qu'ils n'ont pas hésité à y mêler des musiques de publicités ou de chansons de variété. Ils ont emballé le public de la rue du Moustier qu'ils ont réussi à transformer en chœur pour lui faire interpréter l'Hymne à la joie de la 9e symphonie de Beethoven. Et bien sur, ils ont accompagné le « joyeux anniversaire Moustier ».

(La vidéo sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Jossigny

Le maire et des habitants ont barré la route aux poids lourds

Le maire de Jossigny, Patrick Maillard, et des habitants ont barré la route départementale 406 aux poids lourds, mardi 2 octobre au matin. Ils protestent contre les passages « trop nombreux » de camions par le village, soit 250 par jour.

Trente habitants de Jossigny, dont le maire, étaient postés à l'entrée du village, mardi matin dès 6 h 30. Munis de gilets jaunes, les manifestants étaient prêts à stopper tous les camions. 5 500 véhicules rejoignent quotidiennement Serris, venant de Bussy-Saint-Georges en passant par la route départementale 406 à Jossigny, 250 sont des poids lourds de plus de douze tonnes. Pourtant, un arrêté municipal datant de 2004 interdit la circulation de ces véhicules, hors desserte locale. Derrière une barrière supportant une banderole, le maire de Jossigny, Patrick Maillard, explique : « Les camions contournent les embouteillages du matin sur l'autoroute A 4 pour rejoindre la plate-forme logistique d'Auchan, à Serris. Les passages posent de vrais problèmes de sécurité quand les parents emmènent leurs en-



fants à l'école ».

L'opération coup de poing se voulait malgré tout pédagogique. Patrick Maillard indique : « Nous allons juste arrêter les véhicules et rappeler aux chauffeurs l'interdiction qu'ils transmettront à leurs collègues et surtout à leurs employeurs ». L'élu assure avoir appelé et écrit aux entreprises de logistique sans obtenir de réponse.

Le GPS en cause

Un premier poids lourd a été ar-

rêté aux environs de 7 h 30. Après avoir reçu l'arrêté municipal en main propre, le camionneur est reparti avec un croissant. Un autre chauffeur, arrêté quelques minutes plus tard, a signalé : « C'est l'itinéraire indiqué par mon GPS ». Un manifestant a constaté l'augmentation du trafic depuis la sortie des applications d'itinéraires qui conseillent aux automobilistes un parcours plus rapide mais pas nécessairement adapté au gabarit des véhicules.

Sun-Lay Tan

Marne-et-Gondoire

Méli-Mélo : le parc culturel de Rentilly a accueilli la fête de la randonnée pédestre



La Rando Méli-Mélo a eu lieu au parc culturel de Rentilly Michel-Chartier, à Bussy-Saint-Martin, dimanche 7 octobre.

La manifestation a été proposée par l'office du tourisme de Marne et Gondoire, en collaboration avec le comité départemental de randonnée pédestre avec marches et randos à thèmes. Laurent Simon, président de l'office du tourisme de Marne et Gondoire et maire de Chalifert, déclare : « L'humour est joyeuse, tant sur les parcours qu'au village. Celui-ci se développe et je me réjouis de la bonne ambiance qui y règne ».

Frédéric Montoya, président du comité départemental, a annoncé que le prochain congrès national des randonneurs se tiendrait sur le territoire de Marne et Gondoire.

(Galerie photo sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Conches-sur-Gondoire

Tournoi de pétanque : La Boule guermantaise a joué pour lutter contre la mucoviscidose



Cent quatre joueurs se sont retrouvés pour le tournoi intercommunal de pétanque proposé par le club de Guermantes, La Boule guermantaise, samedi 6 octobre, à Conches-sur-Gondoire. Tous n'avaient qu'un but, aider à lutter contre la mucoviscidose. Le terrain devant la salle des fêtes avait été mis à disposition par la municipalité car le terrain de Guermantes n'était pas assez grand pour accueillir les cinquante-deux doublettes.

(Galerie photo sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Chelles

Le centre médical sans rendez-vous est ouvert depuis le premier octobre

La municipalité a accompagné le projet d'un groupe d'urgentistes de l'hôpital privé de Marne-et-Chantier, qui souhaitait ouvrir un centre de soins sans rendez-vous en centre-ville de Chelles. Située rue Sainte-Bathilde, la nouvelle unité médicale est désormais opérationnelle depuis lundi 1er octobre.



Le centre de soins dispose de trois salles de consultation, d'un espace infirmerie, d'un accueil administratif, d'une salle d'attente, d'un bureau médical et d'une salle de radiologie. Cinq médecins urgentistes titulaires et dix médecins collaborateurs y exercent depuis lundi 1er octobre. Les médecins urgentistes se relaient pour assurer des consultations par rotation tous les jours, sauf la nuit et les week-ends. Le concept de centre de soins sans rendez-vous, original et novateur, vient

des États-Unis où il rencontre un vif succès.

Centre médical, 18 rue Sainte-Bathilde (rez-de-chaussée), face à l'école primaire des Tournelles, à Chelles. Consultations du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures. Samedi, de 9 heures à 13 heures. Fermé le dimanche, jours fériés et le samedi pendant les vacances scolaires. Tél. secrétariat : 01 85 42 09 37. (L'article complet sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

Vaires-sur-Marne

Foulées vairoises : 550 coureurs, enfants et adultes



La pluie n'a pas dissuadé les coureurs de participer aux traditionnelles foulées vairoises, dimanche 7 octobre, organisées par la ville de Vaires-sur-Marne et l'USVEC (Union sportive de Vaires entretien et compétition).

Les départs ont eu lieu rue de la Gare, à proximité de l'espace Joseph-Monjaret. Le maire, Isabelle Recio, a donné le départ de la course des dix kilomètres. « Les foulées vairoises sont proposées chaque automne par la Ville et l'USVEC (Union sportive de Vaires entretien et compétition). C'est la 34e édition et elle est très attendue par de nombreux sportifs, licenciés ou amateurs, à laquelle participent également les enfants des écoles de Vaires » a-t-elle déclaré.

Marie, 6 ans, a couru un kilomètre. « C'est la première fois. Je m'entraîne le soir avec papa » a-t-elle confié avec fierté, sa médaille dorée au cou. Sa sœur Maëlis, 10 ans, a couru deux kilomètres. C'était sa deuxième participation et, tout comme sa sœur, elle a

fini dans le peloton de tête. Leur papa, Sébastien, 39 ans, s'entraîne avec Fun run 77 et s'était inscrit pour les dix kilomètres : « Le niveau est plutôt relevé ». Sébastien a fini 27e au classement, réalisant un temps de 38 minutes 36. En revanche, c'était la première participation pour Maxime, 29 ans, venu de Torcy : « Je ne fais pas partie d'un club, mais je m'entraîne régulièrement ». Avec un chrono de 46 minutes 14, Maxime a pris la 104e place au classement.

A 11 heures précises, trois-cent-soixante adultes ont pris le départ pour disputer les dix kilomètres, l'épreuve reine des foulées vairoises. Parmi eux, Cédric Gonthier, vainqueur en 2017 et 2016, et Alix Hervé, en 2015. Le record de 32 minutes 50, établi par Benoît Ponton en 2010, est toujours invaincu. Cédric Gonthier l'avait pourtant frôlé en 2016, en réalisant 32 minutes 54.

La liste des gagnants (les six premiers) et la galerie photo sur Magjournal77.fr

Serge Moroy

Chelles

Le groupe scolaire, Jules-Verne, a été inauguré



Chelles a inauguré, samedi 29 septembre, sa trente-cinquième école : le groupe scolaire Jules-Verne, situé place des Martyrs-de-Chateaubriant.

Après dix-huit mois de travaux, le nouveau groupe scolaire a ouvert début septembre pour accueillir cent-quatre-vingt élèves. D'une superficie de 3 200 m², il compte quinze classes, six en maternelle et neuf en élémentaire, réparties sur trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages. Le bâtiment dispose aussi d'un réfectoire, qui favorise le tri sélectif des restes alimentaires, et d'un centre de loisirs

doté de quatre salles d'activités. Il est équipé d'un ascenseur pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Le maire, Brice Rabaste, a déclaré dans la cour de l'école flambant neuve :

« L'investissement nécessaire a été réalisé sans négliger les autres écoles de notre ville, qui ont été rénovées et sécurisées ».

L'école va désengorger les écoles des Tournelles, Curie et Lise-London. Les classes élémentaires sont équipées d'un tableau numérique. « En 2020, les classes de CP au CM2 de toutes les écoles en seront pourvues » a complété le maire de Chelles.

Serge Moroy

Vaires-sur-Marne

Les bacheliers mis à l'honneur par la municipalité



Les bacheliers ont tous été récompensés par la municipalité de Vaires-sur-Marne, samedi 6 octobre. La cérémonie s'est tenue salle des Pêcheurs.

Cette année, sur une centaine de bacheliers, cinquante-sept ont décroché une mention. Les onze titulaires de la mention très bien ont reçu un bon d'achat de cent euros chez Illicado. Un bon d'achat de cinquante euros a été offert aux treize détenteurs de la mention bien, et un de vingt-cinq euros aux trente-trois mentions assez bien.

Entourée de son équipe et de la sénatrice Claudine Thomas, le maire, Isabelle Recio, a déclaré que c'était la première fois que la Ville récompensait ses jeunes bacheliers : « On le faisait pour les collégiens. Le baccalauréat représente un cap important dans la vie, qu'il convenait de célébrer comme il se devait ».

Le Bac mention très bien à 15 ans et demi

Oriana a décroché la mention très

bien au bac S (scientifique) qu'elle a passé au lycée Bachelard, à Chelles. « Je vais avoir 16 ans, dimanche 21 octobre. Je suis à l'université Pierre et Marie-Curie, à Paris, pour préparer une licence de biologie ». Au cours de sa scolarité, la jeune fille a sauté les classes de CP et de CM1. Elle veut être soigneuse animalière « ou éventuellement éthologue ».

Hugo, 18 ans, a passé son Bac S à Saint-Laurent, à Lagny-sur-Marne. Il a obtenu la mention très bien et veut être médecin : « Je veux faire avant tout un métier en rapport avec l'humain. Je suis conscient que mes études vont être longues et je m'y consacre entièrement ».

Charlotte, 18 ans, a obtenu 19 sur 20 au bac ES (économique et social). Inscrite en classe préparatoire de lettres supérieures (hypocagne) au lycée de Saint-Maur (Val-de-Marne), elle se destine à la profession de journaliste : « C'est super, mais mon nouvel emploi du temps nécessite une organisation rigoureuse qui me laisse moins de temps pour les loisirs ».

Serge Moroy

Brou-sur-Chantereine

Seul au conseil, le maire annule la séance et met les choses au point

Le maire, Antonio de Carvalho, a annulé le conseil du mardi 25 septembre faute de quorum. Devant une salle comble, il a tenu à mettre les choses au point sur le malaise qui règne depuis juin à Brou-sur-Chantereine.

Le maire siégeait avec seulement quatre conseillers de l'opposition (groupe rassemblement de la gauche et des écologistes). Faute de quorum, il a annulé la séance, provoquant de vives protestations dans le public qui, lui, était venu en nombre. « Les élus de ma majorité ont décidé de ne pas venir afin de ne pas revivre la même scène d'insultes et d'irrespect du dernier conseil de juin » a-t-il avancé comme motif.

Lors du dernier conseil, dont la fin avait été plutôt houleuse, le maire, se sentant menacé, avait appelé la police. Aussi, mardi soir, cinq agents de la police nationale et trois de la municipale étaient sur les lieux.

Après la parution de deux tracts anonymes, il a porté plainte pour diffamation et injures, et a rappelé les règles régissant la bonne tenue d'un conseil municipal. « Ce n'est pas la peine de

crier » lui a lancé une habitante.

Les pluies de juin : la goutte de trop

Les habitants reprochent à leur élu de ne pas avoir pris les précautions nécessaires pour éviter les inondations de juin, dont l'abandon du projet de réalisation d'un bassin de rétention, chemin des Bouleurs. Le maire a rappelé que seule la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne était compétente en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement. « La communauté d'agglomération va faire réaliser par un bureau d'études spécialisé, et sur demande insistante de la commune, une étude hydraulique sur l'ensemble du bassin versant. Elle débutera le 2 octobre, pour une durée de trois mois. Les résultats devraient permettre d'identifier des axes d'amélioration, au niveau des réseaux des équipements et du zonage actuel » a-t-il annoncé.

Il poursuit : « Si des investissements liés à la création de nouveaux bassins de rétention sont nécessaires, seule la communauté d'agglomération y répondra. Cependant, la commune a missionné un bureau d'études, en

tant qu'expert et conseil, afin de nous accompagner dans une démarche de diagnostic et d'état des lieux ».

Ralentir l'urbanisation

Le maire a révélé qu'une réflexion était engagée avec les services d'urbanisme de la communauté d'agglomération « pour permettre de ralentir le rythme des constructions ». De même, « afin de tenir compte du contexte actuel », il promet un dialogue avec les demandeurs de permis en cours. « Je souhaite vivement que de telles initiatives soient également menées dans des communes voisines afin que la réponse au problème ne soit pas que locale » a-il souligné.

Pour lui, une modification du document d'urbanisme n'est pas exclue « si les conclusions de l'étude montrent que des contraintes plus fortes qu'aujourd'hui, en termes d'assainissement, peuvent avoir un impact positif en cas de nouvelles pluies, supérieures en vingt ans ou plus ».

« Vous êtes le coupable ! »

Un habitant a apostrophé le maire : « Vous n'avez jamais eu l'intention de dialoguer dans la concertation, de



faire une réunion publique. Vous êtes le coupable de tout ce qui s'est passé ici ! Il n'y a pas de diffamation, tout est exact et on est arrivé à cette extrémité-là parce que vous avez été sourd à tout ce que l'on a dit, que ce soit les nappes phréatiques et le reste ».

Malgré l'insistance des conseillers d'opposition, Antonio de Carvalho n'a pas voulu indiquer la date du prochain conseil. « Démission ! » ont crié des habitants, en quittant l'hôtel de ville. Deux policiers municipaux ont accompagné le maire à son domicile.

Serge Moroy

Courtry

La boulangerie-pâtisserie Azouni et ses cent petits gâteaux par jour font merveille

La boulangerie ouverte fin août à Courtry attire les habitants de la commune comme des villes voisines. Chaque jour, son pâtissier confectionne cent petits gâteaux. Mercredi 19 septembre, les clients s'y bousculaient encore.

Il y a toujours du monde à la boulangerie d'Adel et Najia Azouni, située au centre-ville de Courtry. Les passages dans la boutique sont si nombreux et fréquents qu'ils laissent peu de répit aux vendeuses. Les clients viennent du Pin, de Coubron et même de Villeparisis. Alain est l'un d'eux ; il confie : « J'habite à Courtry et j'allais déjà à leur boulangerie à Coubron. Maintenant, je vais là où est le patron car le pain est très bon ».

Adel, le patron, a ouvert sa première boulangerie en 2007 à Coubron, commune voisine de Seine-Saint-Denis, et a débuté dans le métier il y a dix-sept ans.

Mille-feuilles, Merveilleux...

La preuve du succès de la nouvelle boulangerie se trouve dans le nombre de petits gâteaux qui se vendent « comme des petits pains », chaque jour : cent. Bruno, le pâtissier est à la tâche tous les matins : mille-feuilles, toutes sortes de tartelettes (aux fraises, aux



framboises, au citron, aux pommes ou normandes) mais aussi des Merveilleux (une spécialité du nord composée de deux meringues aérées, soudées et recouvertes par de la crème Chantilly, le tout saupoudré de copeaux de chocolat), des Paris-Brest, des macarons, des éclairs, des religieuses ou des glands.

Najia, entre deux clients, précise : « Chez nous, tout est fait maison ». Les pains et baguettes tradition sont fabriqués dans un fournil ultra-moderne, visible depuis l'extérieur à travers une large baie vitrée.

Rénovation du centre-ville

L'ouverture du nouveau commerce est une étape de la rénovation du centre-ville engagée par la municipalité.

Le maire de Courtry, Xavier Vanderbise, indique : « Nous avons travaillé depuis deux ans avec le boulanger. Une pharmacie a ouvert en 2013 et deux autres commerces ou professionnels vont bientôt venir s'installer ». Un pôle médical est attendu et la mairie vient d'annoncer l'ouverture d'une laverie équipée de douze machines d'ici la fin de l'année.

Sun-Lay Tan

Roissy-en-Brie

Le parc urbain sera inauguré au printemps



Le parc urbain du centre-ville de Roissy-en-Brie sera inauguré au printemps. Le maire, François Bouchart, a présenté la réalisation, à Magjournal, mardi 25 septembre.

Le parc urbain qui remplace l'ancien jardin de l'hôtel de ville dispose d'aires de jeux pour les enfants, d'un miroir d'eau à l'intérieur du bassin historique et de nombreuses plantations qui offriront des coins ombragés. Le parc est roté par des clôtures et sécurisé par l'installation de nombreux lampadaires et d'une caméra de vidéo-surveillance.

Les travaux de requalification du centre-ville ont commencé en janvier. Ils coûteront 1,6 millions d'euros. L'embellissement de la ville voulu par la municipalité se poursuit également dans le quartier de la Ferme d'Ayau. (La vidéo sur Magjournal77.fr)

Sun-lay Tan

Longperrier

Une zone commerçante remplacera l'ancien Carrefour Market

L'emplacement de l'ancien Carrefour Market, à Longperrier, va voir fleurir de nouveaux commerces. Un premier permis de construire sera déposé, lundi 1er octobre.

Les Longperrois pourront de nouveau faire leurs courses dans leur commune puisque des commerces d'alimentation sont prévus. Le maire, Michel Mouton, indique : « Ce ne sera pas aussi grand que Carrefour Market mais le promoteur a réussi à négocier pour avoir 300 m2 de commerce de bouche, ce qui est pas mal. Nous avons déjà des postulants sur les rangs ».

La promesse de vente entre l'actuel propriétaire, l'enseigne Carrefour, et le futur, le promoteur CIG (Centre immobiliser de la Goële), de Dammartin-en-Goële, a été signée, ven-

dredi 21 septembre. L'emplacement, en sortie de ville au bord de la route départementale 401, va accueillir une zone commerçante avec différentes enseignes. Le maire, Michel Mouton, est soulagé et déclare : « On ne pouvait pas rester comme ça, surtout avec l'arrivée de tous les prochains nouveaux habitants ».

Ainsi, un premier permis de construire qui concernera les travaux pour l'accueil des commerces, sera déposé lundi. Un second sera déposé d'ici huit à dix jours. Celui-ci envisage l'installation d'un cabinet médical et différents autres établissements, sur la partie de parking qui appartenait à Carrefour devant le magasin GammVert.

Les commerces devraient voir le jour dans un an, environ. « Il faut le temps



pour la partie administrative et puis ensuite pour les travaux » précise le maire.

Hélène Rousseaux

Moussy-le-Neuf

Nouveaux logements à La Closerie-Pasteur : la première pierre a été posée

La première pierre du projet immobilier du quartier de La Closerie-Pasteur a été posée, vendredi 5 octobre, à Moussy-le-Neuf.

La Closerie-Pasteur est un projet immobilier comprenant quarante-deux logements collectifs, dont vingt-huit en locatif social, et trente-et-une maisons individuelles.

Le maire, Bernard Rigault, déclare : « C'est la dernière opération qui consiste à combler ce que les professionnels appellent les dents creuses. Deux chantiers importants ont déjà été réalisés : quatre-vingts pavillons au nord, cent cinquante au sud, avec beaucoup d'espaces non construits. Donc, la

dernière dent creuse va être comblée, ce qui va constituer à harmoniser les constructions urbaines de notre commune ».

Cyril Doucet, directeur-adjoint de Kaufman & Broad IDF, explique : « Nous avons réalisé des fouilles archéologiques sur le terrain, qui ont révélé un habitat datant du IXe siècle et de la période mérovingienne ».

70% des maisons individuelles et 90% des appartements du projet ont déjà été vendus à des Moussignols et à des habitants de communes de Seine-et-Marne.

Un autre projet d'urbanisation verra le jour à travers la ZAC qui va s'agrandir aux alentours de 2030, permettant



de réaliser quatre cent cinquante logements. Moussy passera par ce parcours résidentiel qui consiste à créer de nouveaux habitats avec 35% de lo-

gements sociaux.

(Galerie photo sur Magjournal77.fr)

Dominique Sarlabous

Le Mesnil-Amelot

Festival des anciens : avec Mauregard, le village a relevé le défi de l'immense organisation



L'organisation n'est pas des moindres mais les villages se prêtent au jeu de l'mise en place du festival des anciens, chaque année. Cette fois, Le Mesnil-Amelot et Mauregard s'y sont collés... pour les seniors qui ont eu « leur journée », dimanche 7 octobre. (L'article complet et la galerie photo sur Magjournal77.fr)

Dominique Sarlabous

Claye-Souilly

La soirée disco a de nouveau mis le feu à l'espace Malraux



La soirée disco proposée par la société des fêtes de Claye-Souilly, avec le concours de la Ville, a de nouveau connu un franc succès à l'espace André-Malraux, samedi 13 octobre. La recette de la soirée financera les cadeaux de Noël que la société des fêtes distribuera aux élèves des écoles maternelles et primaires de la commune,

ainsi qu'un spectacle de fin d'année. Michel et sa petite équipe de bénévoles enchaîneront, vendredi 19 octobre, avec la soirée des collégiens des Trois-Tilleuls et du parc des Tourelles. (L'article complet et la galerie photo sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

Dammartin-en-Goële

La fleuriste, Nathalie Carpentier, s'est installée au marché « pour faire face à la concurrence »

La fleuriste de Dammartin-en-Goële a décidé de participer, elle aussi, au marché du samedi pour faire face à la concurrence d'un autre marchand de fleurs. Samedi 6 octobre, la commerçante a confié à Magjournal ses difficultés pour maintenir son activité.

Nathalie, dont la boutique est située avenue du Général de Gaulle, « n'a pas eu le choix ». Elle a dû se résoudre à installer un étal sur le marché, place des Prieurs, à quelques mètres de son concurrent pour ne pas perdre ses clients. Elle confie : « Mon chiffre d'affaires du week-end a baissé de 70%. Si je ne faisais rien, je mettais la clé sous la porte avant Noël ».

« Manque de concertation »

La fleuriste met en cause la décision de la municipalité, « prise sans concertation », d'installer le marché le samedi au lieu du dimanche : « Je n'ai rien contre le marché, c'est même bien, mais il n'y a pas eu de commu-

nication entre la mairie et l'association des commerçants. Ils ont mis un marchand de fleurs sans me demander si la place pouvait m'intéresser. Depuis que le marché est installé, il y a trois semaines, je ne vends plus rien ». Les recettes du week-end lui permettent à peine de payer ses factures. Le stand l'oblige même à acheter de la marchandise en plus, qu'elle n'est d'ailleurs pas sûre de pouvoir vendre.

Pour autant, Nathalie affirme n'avoir rien contre son concurrent : « Il faut bien qu'il gagne sa vie, lui aussi ». Ses reproches sont surtout dirigés contre la municipalité à qui elle s'est adressée. « Pierre Bennet, un élu, m'a répondu que la concurrence ne pouvait que faire du bien » se souvient la fleuriste. L'Élu n'a pas répondu aux appels téléphoniques de Magjournal.

La mairie aurait pris en compte depuis peu les difficultés de la commerçante. Thierry Chevalier, adjoint au maire chargé du développement économique, indique : « Le concurrent a



été placé par le concessionnaire. On essaye de lui trouver un autre emplacement. Pour aider la fleuriste, nous lui prêtons une table, une chaise et un barnum ». L'Élu précise que le stationnement autour de la place Saint-Jean pourrait passer en zone bleue afin de « fluidifier la circulation et d'avoir davantage de places pour se garer ».

Sun-Lay Tan

Dammartin-en-Goële

Bureau de l'association des commerçants : « Sauvons nos commerces pendant qu'il en est encore temps »

Communiqué, vendredi 12 octobre

La question est posée aux membres du bureau sur leurs impressions à propos du marché qui se tient le samedi matin et, à l'unanimité, ils répondent que les problèmes de stationnement sont récurrents.

Plusieurs commerçants adhérents de l'association ont décidé de reporter leurs rendez-vous du samedi matin, leurs clients ne trouvant de place pour stationner.

Sans compter que d'autres événements avaient été mis en place le samedi, créant par la même occasion la monopolisation du parking place Patius-Labour.

Il semblerait que le marché du jeudi soit en phase de disparaître. Cette information sera à vérifier auprès des services de la mairie compétents dans ce domaine.

Deux commerces ont fermé cette semaine et d'autres vont se déplacer dans des communes environnantes. Cela va encore appauvrir le tissu commercial de Dammartin.

Concernant l'article publié dans Magjournal, nous avons été surpris des propos rapportés par Monsieur Pierre Bennet, d'une part sur le soi-disant « couac » sur le démarchage de la société qui met en place ce marché auprès des différents commerçants dammartinois

qui auraient pu être intéressés par un emplacement.

Monsieur Bennet, par sa fonction, aurait dû faire une démarche de communication et une enquête lui permettant de définir l'impact que cela allait générer auprès des divers commerçants. Il est fort de constater que son manque de diplomatie et de dialogue auprès des commerçants le pousse à interpellé une de nos adhérentes sur les réseaux sociaux et dans Magjournal 77, car il a fallu que nous nous rendions sur place à l'inauguration pour se voir attribuer des places.

Monsieur Bennet n'hésite pas à mettre en cause les propos tenus par Mme Carpentier. Il oublie sans doute quelle était accompagnée de cinq commerçants qui accèdent bien la version de cette dernière.

Cette opportunité, comme il le décrit dans l'article, ne s'avère pas en être une, car Nathalie Carpentier ne peut reproduire la qualité de son travail et ses talents de fleuriste sur le marché.

Nous tenons également à préciser que lors d'un entretien entre M. Messiean, le président, et le secrétaire de l'association des commerçants sur le problème de communication lié à la mise en place du marché du samedi, il nous a été répondu que la mairie n'avait pas vocation à communiquer avec une association de droit privé,

fut-elle liée directement au commerce. Il est évident que ces élus n'aident pas les commerçants, la commune, ni la mairie en place avec de tels propos. Nous saurons leurs rappeler que les commerçants sont tous des artisans qui risquent leur propres deniers et contribuent à créer un lien social. Il serait sans doute utile de rappeler certaines réalités à ces personnes qui sont déconnectées des réalités économiques des petites entreprises.

Concernant les retours positifs évoqués dans l'article, effectivement, il y avait plus de monde dans les rues. Cependant les places de stationnement en zone bleue étaient saturées.

Et comme évoqué en début de réunion, aucun impact sur l'augmentation de l'activité des commerçants ouverts le samedi matin. Ils ont surtout été impactés par le manque de stationnement en zone bleue.

La mairie nous a indiqué que la zone bleue serait élargie fin octobre 2018, avec un agent police municipale pour la faire respecter.

Nous maintenons que nous ne sommes pas opposés à la tenue d'un marché qui participe à créer une dynamique dans la ville.

Le bureau de l'association des commerçants de Dammartin-en-Goële

Dammartin-en-Goële

Marché : l'Élu

chargé de la communication, Pierre Bennet, explique

L'Élu chargé de la communication à Dammartin-en-Goële, Pierre Bennet, n'est pas d'accord avec les propos rapportés par la fleuriste, samedi 6 octobre : celle-ci se plaint de la concurrence du marché et y a tenu un stand samedi dernier.

Pierre Bennet apporte ses précisions :

« La concurrence

et des places pour les commerçants » Nathalie Carpentier m'attribue des propos que je n'ai jamais tenus. Ceux-ci ont été prononcés par un tiers, qui se tenait à ma droite, lorsque nous l'avons reçue avec une délégation de commerçants. Nous lui avons proposé immédiatement une place sur le marché et la régisseuse est venue personnellement la rencontrer, le samedi suivant, pour lui faire une proposition, comme on l'a fait à tous les commerçants.

Le jour de l'inauguration, je lui simplement expliqué que le marché était une opportunité pour elle, car celui-ci, tout en dynamisant le cœur de ville, allait lui apporter une nouvelle clientèle qui ne venait jamais le samedi matin au centre ville. Elle pouvait donc profiter de son stand pour promouvoir sa boutique. D'ailleurs, depuis la création du marché du samedi matin, plusieurs commerçants m'ont affirmé avoir constaté que la rue du centre était beaucoup plus passante, ce jour là. L'occasion pour eux aussi de faire connaître leurs enseignes.

« La communication »

Quant à la communication, je l'ai déjà expliqué lors de l'inauguration, il s'agit d'un « couac », une incompréhension involontaire avec la société qui gère le marché. Nous pensions qu'elle se chargeait de démarcher les commerçants de la ville, or elle n'a contacté que les commerçants sédentaires du marché du jeudi matin. Le choix du samedi était volontaire car beaucoup de marchés lancés le dimanche matin dans la région n'ont pas tenu, les habitudes de consommation n'étant plus les mêmes.

« Des retours positifs »

Je tiens à préciser que ce marché était une promesse de campagne et que les Dammartinois l'attendaient depuis près de quatre ans. Aujourd'hui, les retours des habitants sont plus que positifs et les Dammartinois sont heureux d'avoir retrouvé un marché digne de leur ville.

Hélène Rousseaux



Villeparisis

Epicerie fine, biscuits, miels, boulangerie... c'était le paradis au Villepa'gourmand



Le salon de la gastronomie à Villeparisis s'est tenu au centre culturel Jacques-Prévert, samedi 13 et dimanche 14 octobre. Il a attiré sept mille visiteurs, soit mille de plus que l'an dernier.

Le nombre d'exposants était aussi en augmentation puisque, pour le cru 2018, ils étaient soixante-quatre contre cinquante l'an dernier, répartis à l'intérieur du centre culturel et sur son parvis. Le maire, Hervé Touguet, a lancé à 10 heures, l'ouverture du salon : « Les exposants viennent de toute la France et même d'un peu plus loin, avec l'Italie et le Canada. Tous les savoir-faire sont là, spécialités gastronomiques, décorations et vins de nos régions ». Les commerçants villeparisiens tenaient bien sûr leurs stands, comme la boulangerie Sabarot, qui a créé avant l'été la Villeparisienne, une baguette en

forme de V, la biscuiterie Astruc, dont les créations se retrouvent partout en France, ou encore Carole cake design.

Mohamed Zoubir, directeur du centre culturel Jacques-Prévert, explique : « Nous recevons quarante mille spectateurs par an et œuvrons pour que le centre soit un lieu phare de tous les grands événements de notre commune, comme le Villepa'gourmand qui favorise le partage des goûts et des saveurs de nos régions, et dont c'est la troisième année ».

« Le choix va être difficile »

Dans les allées, Éliane, une Mitryenne de 55 ans ne cachait pas sa satisfaction « Je suis friande de bons fromages et je suis plutôt gâtée ici ». Frédéric et Marylise, un couple de quadragénaires, résident à Chelles : « Nous avons découvert le salon l'an dernier grâce à des

amis qui sont d'ici. Je crois que nous allons y passer une bonne partie de la journée » révèle Marylise. Les stands d'épicerie fine, caramels, miels, thés et biscuits ont retenu son attention. Frédéric, lui, lorgnait plutôt du côté des vins. « Treize stands, c'est énorme ; le choix va être difficile » a-t-il confié lors de sa deuxième dégustation.

Un salon pour l'orientation des jeunes

Le premier salon de l'orientation et de l'alternance initié par la Ville se tiendra, toujours au centre culturel, jeudi 13 décembre, de 10 heures à 20 heures. « En circulant dans les allées, j'imagine que certains jeunes se découvriront peut-être une vocation dans le monde de la gastronomie » a conclu le maire, en annonçant l'événement.

Serge Moroy

Othis

Municipales : le maire, Bernard Corneille sera candidat en 2020



Le maire d'Othis, Bernard Corneille, sera de nouveau en course pour les municipales de mars 2020. Vendredi 28 septembre, il a annoncé qu'il se présentait à sa propre succession.

Bernard Corneille a dévoilé son intention de se présenter aux prochaines élections municipales lors de la fête des cinquante ans d'Othis. Il déclare : « Il m'appartient de conduire, et je le ferai car mes amis me l'ont demandé, la prochaine équipe municipale dans deux ans, avec une équipe renouvelée, rajeunie, pour tous ».

Le maire sortant a également précisé que sa liste sera « indépendante de tout parti politique » afin que « nulle idéologie ne vienne dicter ses choix ». Bernard Corneille insiste : « Le seul parti qui vaille et qui vaudra, c'est celui d'Othis, c'est celui de nos valeurs : l'humanisme, la tolérance, l'entraide et la laïcité ».

Il a également présenté ses priorités : l'enfance, la jeunesse, la solidarité, l'environnement, le sport, la culture et « l'attention portée aux aînés ».

Sun-Lay Tan

Mitry-Mory

Balade au bois du Moulin des marais : le mystère des sœurs Sazie fascine toujours



La municipalité de Mitry-Mory a proposé une balade d'automne dans le bois du Moulin des marais, samedi 29 septembre. Soixante-cinq personnes, adultes et enfants, y ont participé, apprenant au cours de leur pérégrination l'étrange histoire des sœurs Sazie, qui résidaient jadis dans le bois... Qu'est devenue la troisième sœur ? (L'article complet sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

#NouvelleVie

01 60 25 62 05 - info@magjournal77.fr

Rejoignez-nous

Artisan boulanger

Maison Sabarot

75 avenue du général de Gaulle - 77270 Villeparisis

01 64 27 04 03

Horaires

Lundi - samedi
7 heures - 19 h 30

Dimanche
7 heures - 13 h 30

Fermé le mercredi

Plaines et monts de France

Les stations d'épuration de Oissery, Cuisy, Villevaudé et Annet-sur-Marne seront renouvelées

Quatre stations d'épuration vont subir une cure de jeunesse. Elle concerne Oissery, Villevaudé, Cuisy et Annet-sur-Marne, mais les communes alentour en profiteront également. Financée par la CCPMF (communauté de communes Plaines et monts de France), l'opération débutera en 2019.

La gestion de l'eau relève de la compétence de la CCPMF. Son président, Jean-Louis Durand, le maire de Marchémoret, a détaillé, mardi 2 octobre, le programme des travaux à Magjournal : « Les stations d'Oissery, Villevaudé, Cuisy et Annet-sur-Marne sont vétustes.

L'objectif est donc de les moderniser afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires ainsi qu'à la croissance démographique des communes. Ainsi, nous dotons le territoire de nouvelles unités performantes pour, d'une part, traiter plus efficacement les rejets des populations actuelles et futures et, d'autre part, mieux préserver le milieu naturel. C'est un défi urgent que la CCPMF a prévu de régler dans les cinq ans ».



Une enveloppe de 15,50 millions

La station d'Oissery sera la première à être renouvelée en 2019. Dimensionnée pour dix mille habitants, la nouvelle unité bénéficiera de réseaux et de procédés de traitement plus efficaces que celle actuelle, datant de 1984, dont les rendements ne répondent plus aux normes. Outre les eaux usées de la commune, elle continuera de traiter celles de Saint-Pathus. Le coût est estimé à 4,80 millions d'euros.

En 2020, ce sera au tour de celle de Villevaudé. Sa capacité d'exploitation sera augmentée et elle posera, en lieu et place du système lagunaire actuel vieux de trente-cinq ans, un nouveau système de traitement. Ainsi, les eaux du ru de la Morte-mère, dans lequel aboutissent les rejets, s'en trouveront améliorées. Le coût de l'opération est évalué à 3 millions d'euros.

La station de Cuisy traitera aussi les eaux usées des communes de Montgé-en-Goële, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Évêque et Iverny. « Sa capacité sera augmentée afin de faire face à la croissance de population de ce périmètre. Le chantier débutera en 2021, pour un coût de 2,30 millions d'euros » poursuit Jean-Louis Durand.

A Annet-sur-Marne, la nouvelle station sera construite en 2022, dans le secteur nord de la commune. Elle résoudra ainsi les nuisances olfactives et sonores de la station actuelle située en zone urbaine. Les eaux usées iront dans la Beuvronne et non plus, comme aujourd'hui, dans la Marne. La construction se chiffre à 5,40 millions d'euros.

Les vingt communes de la CCPMF Annet-sur-Marne, Charmentray, Charny, Cuisy, Fresnes-sur-Marne, Iverny, Le Pin, Le Plessis-aux-Bois, Le Plessis-l'Évêque, Marchémoret, Messy, Montgé-en-Goële, Nantouillet, Oissery, Précly-sur-Marne, Saint-Mesmes, Saint-Pathus, Villeroy, Villevaudé, Vinantes.

Serge Moroy

Villevaudé

Municipales : le maire, Pascal Pian, a annoncé sa candidature pour 2020



Pascal Pian, le maire de Villevaudé, a déclaré qu'il serait candidat à sa propre succession lors des prochaines élections municipales. L'annonce a été faite à l'issue de la réunion publique qu'il a tenue hier, jeudi 11 octobre, salle des Merisiers.

Pascal Pian a attendu la fin de la réunion au sujet de ses dernières actions entreprises pour la commune avant d'annoncer, jeudi soir, devant quatre-vingt-dix habitants, sa candidature à la mairie : « La gestion d'une mairie nécessite pour un maire d'avoir à la fois une équipe municipale présente et une équipe d'agents qui travaillent et qui, surtout, est dotée d'un fort esprit de l'intérêt général. J'ai la chance, à Villevaudé, d'avoir ces deux équipes, qui font avancer les projets et la commune. Soucieux de continuer et de parfaire cet environnement, toujours dans l'intérêt général car il n'y a que ça qui m'intéresse, je vous annonce ce soir que je serai candidat au poste de maire de Villevaudé ».

Chef d'entreprise âgé de 60 ans et père de deux grandes filles, Pascal Pian réside dans la commune depuis 1997. Il s'était présenté devant les urnes en février 2013 afin de succéder à André Chopelin (UMP), suite à sa démission en décembre 2012 après trente-six ans de mandat électoral, dont vingt-quatre comme maire. Élu, Pascal Pian avait dû soumettre à nouveau sa candidature lors des élections de mars 2014. Il avait finalement recueilli 54,12 % des suffrages face à la liste conduite par Annie Gardin, son adversaire de l'époque, soit 68 voix d'écart.

Une liste sans étiquette

Le maire de Villevaudé a confié à Magjournal qu'il se présenterait en 2020 « avec la moitié de son équipe municipale actuelle ». Rien ne permet cependant d'affirmer qu'il y aurait une dissidence au sein de la majorité en place car, pour l'instant, aucun nom de concurrent potentiel n'a encore filtré dans le village, qui compte 2 370 habitants avec ses trois hameaux. Même s'il est « de droite », Pascal Pian affirme qu'il conduira tout comme en 2014, « avec enthousiasme et conviction », une liste sans étiquette, et ce « dans l'intérêt du village ».

Serge Moroy

Saint-Pathus

Le premier salon du mariage et de l'événementiel a accueilli quarante exposants

Le complexe sportif René Pluvinage a reçu le premier salon du mariage et de l'événementiel, proposé par l'association des commerces St Pathik de Saint-28Pathus, dimanche 23 septembre.

Quarante exposants ont répondu à l'invitation des organisateurs. Anne-Sophie Bonvoisin, présidente de l'association, déclare : « Nous avons eu une bonne fréquentation de la part du public et de bons retours vers les commerçants. Les exposants ont apprécié et sont prêts à revenir ».

Deux défilés de mode, l'un vers 11 heures, l'autre vers 16 heures, ont permis aux visiteurs d'apprécier le travail des créateurs et des artisans de la région. Une tombola s'est déroulée pendant la journée et le tirage en fin d'après-midi a comblé une dizaine de gagnants, avec 400 euros de chèques cadeau à dépenser chez les commerçants saint-pathusiens.

Elodie, future jeune mariée, était aux anges : « Je suis venue au salon avec ma famille et mon chéri pour me donner une idée et prendre des contacts avec les professionnels. Nous comptons nous marier l'an prochain et c'est un vrai travail en amont pour tout mettre



en place. Une aubaine pour nous que l'association des commerçants de la commune ait proposé ce salon, merci à eux ».

Le maire, Jean-Benoît Pinturier, a fait le tour des stands et a pu mesurer la diversité des prestations proposées : vente de champagne, haute couture, bijoux, DJ, location de salle, location de voiture d'exception, maquillage, coiffure, location de structure gonflable, tatouage éphémère, photographie, conseil en immobilier, création de gourmandises, fleuristerie... Les représentants de la chambre de

métiers et de l'artisanat, Claude Marta, vice-président, et Maryvonne Galand étaient également sur le salon pour encourager les artisans de la région. Maryvonne Galand, elle-même créatrice de robes de mariées, a présenté ses modèles lors des défilés. « C'est un beau premier salon du mariage » a-t-elle commenté. (La galerie photo sur Magjournal77.fr)

Prochain événement le 17 mars 2019, pour la troisième journée créative pour les enfants.

Dominique Sarlabous

Faits divers

Le Pin

Un automobiliste tué dans un accident : l'A104 fermée



Un automobiliste est décédé ce matin aux environs de 11 heures, ce matin jeudi 11 octobre, sur l'A104, à hauteur du Pin, en direction de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. C'est en percutant deux poids lourds qui venaient eux-mêmes de se heurter qu'un automobiliste de 50 ans, demeurant dans l'Oise, a été tué. Celui-ci était au volant de son utilitaire et n'a pu

éviter le choc avec l'arrière de l'un des poids lourds.

L'A 104 a été fermée en direction de l'aéroport et à l'heure où nous écrivions cet article, les secours taient-toujours en train de dégager les voies. Une déviation a été mise en place par les CRS.

Hélène Rousseaux

Noisiel

Un pêcheur retrouve un obus dans la Marne

Un pêcheur a retrouvé un obus dans la Marne, samedi 6 octobre, à Noisiel. Les services de déminage sont intervenus pour récupérer l'engin explosif, le lendemain.

Il n'y avait pas vraiment urgence puisque l'obus devait être là depuis la dernière guerre. Les projectiles peuvent être toujours actifs et

présenter un réel danger. Ainsi, après sa sortie de l'eau par le pêcheur, l'obus a-t-il été vérifié, du moins son état tandis qu'un dispositif de sécurité a été mis en place autour des lieux, par mesure de prudence. Même si l'engin s'est révélé être sans danger, les services de déminage sont venus le chercher.

Correspondant

Montgé-en-Goële

Un motard retrouvé inconscient dans la forêt

Un motard a été retrouvé inconscient dans la forêt de Montgé-en-Goële, dimanche 7 octobre. Il était un peu plus de 18 heures.

Un pratiquant de moto-cross a chuté dans la forêt et a été retrouvé chemin du Jeu-d'Arc. Ses proches avaient averti les secours car il ne répondait pas

aux appels téléphoniques. Le jeune-homme, âgé de 19 ans, gravement blessé, a été pris en charge par les pompiers et transporté par hélicoptère à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Correspondant

Annet-sur-Marne

Trois voitures impliquées dans un accident

Un accident s'est produit dimanche 7 octobre aux environs de midi et demi à Annet-sur-Marne sur la départementale 404.

Trois voitures se sont percutées tandis que la chaussée était mouillée à cause de la pluie. L'accident a fait trois blessés

parmi les six occupants des voitures. L'un d'eux, plus sérieusement touché a été conduit au centre hospitalier à Jossigny. Les deux autres victimes ont été transportée au centre hospitalier de Meaux.

Correspondant

Montévrain

Ils défoncent la vitrine et volent des vélos électriques

Un casse a eu lieu mardi 2 octobre, à Bo Biclou, un magasin spécialisé dans les vélos électriques, à Montévrain, rue de Rome.

Un passant a alerté la police à 6 h 15. En passant devant le magasin, il a remarqué que la vitre était en morceaux, éparpillés sur le parking.

Les voleurs seraient venus dans la

nuit et se sont servis d'un véhicule comme bélier pour défoncer la devanture. Onze vélos électriques Moustache, marque haut de gamme, ont été dérobés. Les vendeurs venaient de mettre en place les modèles 2019 en vitrine. Le préjudice est estimé entre 80 000 et 100 000 euros.

Serge Moroy

Claye-Souilly

Le magasin Cash Converters braqué par deux hommes en scooter

Le magasin d'achat et vente d'objets d'occasion aux particuliers a été braqué, hier, mardi 16 octobre. Les faits se sont produits rue Jean-Monnet, à Claye-Souilly, nouvel emplacement du magasin depuis juillet.

Deux individus ont stoppé leurs scooters devant l'enseigne, mardi à 11 heures. Casques sur la tête, ils ont fait irruption dans le magasin tout en brandissant une arme de poing sous le nez des employés. Ils ont fait main basse sur des espèces et des bijoux, avant d'enfourcher leurs scooters et de s'enfuir dans la direction de Mity-Mory.

Pris en chasse par plusieurs patrouilles de police, les malfrats ont réussi, dans un premier temps, à leur échapper. Ils ont finalement été interpellés un peu plus tard en Seine-Saint-Denis. Âgés de 38 et 28 ans et placés en garde à vue au commissariat de Bobigny, les deux



braqueurs sont déjà défavorablement connus de la police.

Depuis son ouverture dans la zone commerciale de Claye-Souilly, le magasin Cash Converters a déjà subi plusieurs braquages, dont trois en 2016. Le dernier en date remontait à juillet dernier.

Serge Moroy

Coutevroult

Un poids lourd qui transportait des bouteilles de gaz heurte une voiture : l'A140 et l'A4 fermées



L'A140 est fermée tandis qu'un accident s'est produit peu après 17 heures, jeudi 18 octobre, à hauteur du péage de Coutevroult sur l'A4. Un poids lourd qui circulait dans le sens Meaux - Paris, a heurté une voiture. Le poids lourd transportait des bouteilles de gaz. A la suite du choc, celles-ci se sont répandues sur la chaussée. La voiture percutée par le camion a été projetée par-dessus le terre-plein central de l'autoroute et a atterri sur les voies opposées. Quatre autres voitures auraient également été impliquées dans l'accident.

Un périmètre de sécurité a été mis en

place par les secours.

L'accident a engendré d'importants bouchons. A l'heure où nous mettions cet article en ligne, les voies n'étaient pas encore dégagées.

Des déviations ont été mises en place. Il était recommandé aux automobilistes qui devaient emprunter l'A140 et l'A4 dans le secteur, au sud de Meaux, de prendre un autre itinéraire.

Nombreux sont ceux qui ont été coincés dans les bouchons, tant sur l'autoroute qu'à la sortie de Meaux.

A 19 h 15, les voies ont été rouvertes à la circulation.

Hélène Rousseaux

Lagny-sur-Marne

Convoyeurs de fonds braqués : les agresseurs s'enfuient

Deux convoyeurs de fonds ont été braqués, lundi 24 septembre, par quatre individus, sur le parking de la piscine, rue Jean-Mermoz, à Lagny-sur-Marne.

Peu avant 11 heures, un fourgon blindé de la société Loomis arrivait pour relever la recette de la piscine. Il a été bloqué par deux voitures, l'une devant et l'autre derrière. Deux hommes cagoulés sont sortis d'un des véhicules et ont fait irruption à hauteur des victimes. Sous la menace d'armes de poing et de bombes lacrymogènes, les malfaiteurs ont fait sortir les deux convoyeurs de leur camionnette et les

ont frappé tandis que deux complices s'emparaient des mallettes contenant de l'argent.

Après avoir incendié l'une de leurs voitures et le véhicule des convoyeurs, les braqueurs ont pris la fuite à bord de la seconde voiture. Le commando a été pris en chasse par la police mais a néanmoins réussi à s'échapper après avoir causé deux accidents et blessé une conductrice. Leur voiture étant hors d'état, ils ont fini par l'abandonner, choisissant de poursuivre leur fuite à travers champs. Les blessés ont été transportés à l'hôpital.

Serge Moroy

Seine-et-Marne

Santé, collèges, voirie... Geneviève Sert et Sinclair Vouriot, conseillers départementaux, ont fait le point

Les deux conseillers départementaux du canton de Lagny-sur-Marne, Geneviève Sert et Sinclair Vouriot, ont dressé, jeudi 27 septembre, leur bilan de mi-mandat au centre culturel Marc-Brinon, à Saint-Thibault-des-Vignes. Ils ont également évoqué les projets programmés par le Département.

Geneviève Sert et Sinclair Vouriot étaient entourés de leurs remplaçants, Nathalie Flamen et Serge Dujarrrier, adjoint au maire de Montévrain. « En tant qu'élus travaillant en binômes, je trouvais qu'il était important de vous rendre des comptes parce que le Département est loin et que ses actions ne sont pas toujours bien identifiées. Cette réunion est aussi un temps d'échange parce que nous avons besoin de votre avis » a annoncé Geneviève Sert.

Une maison de santé à Lagny

L'action sociale figure parmi les compétences dévolues au Département. Un Pat (Pôle d'autonomie territoriale) sera créé à Lagny afin d'accompagner



les personnes en situation de handicap, ainsi qu'une maison de santé dans le cadre d'un Cid (Contrat intercommunal de développement) signé avec le Département. Celle-ci devrait ouvrir en janvier, sur le site du parc Saint-Jean (ex-centre hospitalier).

Les collèges

Geneviève Sert a fait le point sur les travaux en cours dans les collèges

publics du canton : Quatre-arpen, Marcel-Rivière, Moulin-à-Vent, Léonard-de-Vinci et Lucie-Aubrac. Ce dernier ouvrira en septembre 2019 à Montévrain. L'élue a également évoqué la sectorisation : « Il y avait trop de collégiens au Quatre-arpen, pas assez à Marcel-Rivière et trop à Thorigny-sur-Marne. Il y a donc eu un jeu de chaise musicale, de manière à ce que l'on répartisse à nouveaux mieux les effectifs et que les élèves aient plus facilement accès à leurs collèges, avec moins de transports en bus ». Elle ne désespère pas d'obtenir un nouveau collège au nord de la Marne, à Pomponne. « La construction d'un collège, c'est entre seize et vingt millions d'euros » a précisé Sinclair Vouriot.

Le dossier du Pont en X relancé

« Il faut favoriser le partenariat entre le Département et les collectivités. Le pont en X [Ndlr : ouvrage routier desservant Lagny, Pomponne et Tho-

rigny], c'est quarante ans d'études. Marne et Gondoire porte le projet, mais le Département sera là pour les conseils, la technologie et le financement avec, on l'espère, la SNCF » a précisé Sinclair Vouriot. Il a rappelé que le canton de Lagny comptait 74 kilomètres de routes départementales et que des travaux étaient programmés pour le contournement de Jablines et Chalifert, ainsi qu'un mur anti-bruit le long de la RD34.

Cartographie

Le canton de Lagny-sur-Marne regroupe quatorze communes : Carnetin, Chalifert, Chanteloup-en-Brie, Conches-sur-Condoire, Dampmart, Gouvernes, Guermantes, Jablines, Lagny-sur-Marne, Lesches, Montévrain, Pomponne, Saint-Thibault-des-Vignes, Thorigny-sur-Marne. Il représente une population de 62 700 habitants, répartis sur 59 km².

Serge Moroy.

Seine-et-Marne

Groupe de la gauche républicaine et communiste : transports ferrés et fonds de solidarité pour le logement

communiqué, samedi 6 octobre

Lors de la séance du conseil départemental, jeudi 27 septembre, les principales interventions du groupe de la gauche républicaine et communiste portent sur les transports ferrés et le fonds de solidarité pour le logement.

Un désengagement de plus

En juin dernier, l'État indique qu'il ne peut honorer sa participation à l'électrification de la ligne P entre Gretz-Armainvilliers et Troyes. Les collectivités avancent les fonds, l'État s'engageant à rembourser. La participation départementale s'élève désormais à 3 589 590 €. Marianne Margaté intervient pour rappeler que ce désengagement de l'État s'ajoute aux nombreux reports de travaux. Ainsi, la gare d'interconnexions de Chelles (métro ligne 16) est repoussée de plu-

sieurs années ; la ligne 17, reliant Paris au Mesnil-Amelot via l'aéroport, est désormais pour 2030 alors que 420 000 utilisateurs quotidiens y sont attendus... sans compter l'absence de volonté pour pallier la saturation d'un RER B vétuste mais emprunté tous les jours par 900 000 personnes...

Rapport d'activités du FSL

...Le critère d'éligibilité au maintien dans le logement (reprise du paiement des trois derniers loyers) du FSL ne prend pas en considération les ménages les plus précaires. Par ailleurs le relèvement du plafond des ressources, annoncé au printemps 2017, et dont les partenaires du Département ignoraient alors l'existence, n'a bénéficié qu'à 44 ménages soit 0.05 % des aides accordées.

(La suite du communiqué sur Magjournal77.fr)



01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIM'VERT

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

@ contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPLÈTES

Manuel Valls

Sa candidature à Barcelone : évidemment, c'est l'Europe

La candidature de Manuel Valls à la mairie de Barcelone, en Espagne, en a étonné plus d'un. L'ex-Premier ministre de François Hollande a rendu sa candidature officielle, mardi 25 septembre. Du côté français comme de l'espagnol, les réactions sont mitigées.

Manuel Valls va devoir quitter son mandat de député de la première circonscription de l'Essonne pour pouvoir se consacrer à Barcelone dans le pays voisin, au moins pendant sa campagne pour le fauteuil de maire. Les élections municipales auront lieu le 26 mai 2019. Fini son attachement « indéfectible » à la France et à Evry. Depuis 2012, son bras droit, Francis Chouat était déjà à la tête de la ville puisque Manuel Valls avait choisi le mandat législatif.

Capital génétique, capitale européenne

L'étiquette « apparenté LREM » n'a pas suffi à Manuel Valls pour vouloir rester en France. Sa réponse, face aux accusations de prendre la fuite lancées d'un peu partout, était facile : tout simplement, il déclare vouloir incarner « la nouvelle Europe ». On s'en serait douté, figurez-vous... Comment justifier son départ autrement ? Celui qui a été évincé et plutôt repoussé du pied par le gouvernement Macron se drape dans sa cape de fierté et se réfugie dans « son pays d'origine », avec son capital génétique (et financier) et une appartenance dont il s'est tant vanté alors qu'il était encore Premier



ministre français. C'est d'ailleurs l'idée du nom qu'il a choisi pour sa plateforme politique, « Barcelone capitale européenne ».

Les origines, « oui », l'indépendance, « non »

En Espagne, le quotidien national, El País, a fait ses gros titres sur la nouvelle, mercredi matin, affirmant que le candidat prévoit de freiner l'indépendantisme (forcément, il est européen) et rapportant que l'ancien ministre a revendiqué ses origines barcelonaises et « énuméré les problèmes de la ville pour essayer de montrer qu'il avait bien fait ses devoirs ».

Le blanc seing vire au gris

Les Français, et particulièrement les habitants d'Evry, interrogés par différentes chaînes de télé, ne voient pas la décision de leur ancien maire d'un bon œil, jugeant « qu'il laisse tomber la France ». Les plus amènes disent qu'il a bien raison de « prendre la

tangente ».

L'ancien chef du gouvernement, qui ne s'est jamais vraiment remis de sa défaite face à Benoît Hamon à la primaire de la gauche en 2017, pense couper la tête aux critiques sur son parachutage international en mettant en avant son expérience et souligne : « J'ai l'expérience d'avoir géré pendant de nombreuses années une ville de la périphérie de Paris, j'ai été ministre de l'Intérieur et j'ai gouverné la France ». C'est vrai que l'expérience compte et que les dirigeants ne sont soumis à aucune obligation de résultats.

On imagine bien que l'ancien Premier ministre avait prévu les critiques mais sans doute le dérangeant-elles moins que l'intérêt que peuvent représenter la gloire et tout ce qui va avec, rapportés par une mairie comme Barcelone. Et si jamais il n'était pas élu, l'Européen convaincu pourra toujours revenir... en France, puisque c'est l'Europe.

Hélène Rousseaux

Gouvernement

Franck Riester est le nouveau ministre de la Culture



Franck Riester, député de Seine-et-Marne, a été nommé ministre de la Culture, ce matin, mardi 16 octobre par le président de la République. L'ancien maire de Coulommiers remplace Françoise Nyssen. Franck Riester s'était démarqué de son ancien parti, Les Républicains, après le premier tour de l'élection présidentielle en avril 2017 et a co-fondé Agir, les Constructifs dont le congrès s'est déroulé dimanche 16 septembre (Voir notre article dans le précédent numéro du mensuel et sur Magjournal77.fr).

Le nouveau ministre a été le rapporteur des lois Hadopi 1 et 2 et a été secrétaire national à la communication dans son ex-parti.

Le gouvernement a aussi trouvé son ministre de l'Intérieur : Christophe Castaner a été choisi et a annoncé qu'il allait quitter la tête du parti En Marche « dans les prochains jours ».

Sun-Lay Tan

Lire aussi sur Magjournal77.fr

- **Meaux > Le brie se fabrique de nouveau à Meaux : la confrérie n'aurait manqué la célébration pour rien au monde [Vidéo]**
- **Meaux > Jean-François Copé veut « planter un nombre record d'arbres »**
- **Mareuil-lès-Meaux > Voitures radio commandées : et 1, et 2, et 3 champions**
- **Saint-Souplets > Un vidéo-projecteur interactif dans toutes les classes de l'école Henri-Caroly**
- **Quincy-Voisins > Les jeunes talents ont pu s'exprimer au festival des Voix Y'Elles**
- **Lagny-sur-Marne > Armement de la police municipale : l'opposition est contre**
- **Lagny-sur-Marne > Armement de la police municipale : le syndicat USPPM réagit**
- **Mitry-Mory > Ossama Lamqaddem était le parrain de la journée Adapt'athlon**
- **Chelles > Le cercle chansonnier, a fêté ses 90 ans**
- **Chelles > Vrac et Co, l'épicerie éco-responsable, pratique l'anti-gaspillage et les contenants recyclables**
- **Vaires-sur-Marne > Malgré des ressources en baisse, la Ville prévoit 5,92 millions d'euros d'investissements**
- **Brou-sur-Chantereine > Déménagement du boulodrome : le projet ne plaît pas à tout le monde**
- **Brou-sur-Chantereine > Escroquerie : ils détournent la livraison d'un Iphone et viennent le chercher en point relais**
- **Champs-sur-Marne > Tir à l'arc : Ana Inacio, championne de France Beursault dans sa catégorie**
- **Dammartin-en-Goële > Foire à la pomme : les élus ont retroussé leurs manches au pressoir à l'ancienne**
- **Saint-Mard > La brocante du comité des fêtes : toujours un vif succès**

A la pompe

Adieu essence sans plomb et diesel : bonjour E5, E10 et B7



Les noms des carburants vont être remplacés par une nouvelle signalétique dans toutes les stations-service de France et de l'Union européenne, à partir de vendredi 12 octobre.

Depuis le 12 octobre, on ne met plus de l'essence sans plomb 95 mais du E10, du sans plomb 98 mais du E5. On ne fait plus le plein de gazole mais de B7 ou de B10 (pour les 10% de biodiesel). Pour distinguer le carburant pour moteur diesel et essence, la forme de l'étiquette est différente (ronde pour les E et carré pour le B). Pour les automobilistes pour qui les codes peuvent ressembler à « du chinois », les couleurs ne changent pas : jaune pour le diesel, vert pour l'essence. Le changement de signalétique est né d'une directive européenne adoptée en octobre 2014. Selon la commission qui n'a pas de pétrole mais manifestement des idées même si elles ne font pas l'unanimité, la mesure doit permettre

d'harmoniser les étiquetages des carburants à l'ensemble des vingt-huit états de l'Union européenne et faciliter les déplacements. Malheureusement, la mesure ne prévoit pas de changements des prix des carburants. Ceux-ci continueront donc d'augmenter.

Pour vous y retrouver, Magjournal vous donne le plein de conseils :

- E10 (pour 10% d'éthanol) pour le sans plomb 95
- E5 (pour 5% d'éthanol) pour le sans plomb 98
- B7 et B10 pour le gazole
- XTL pour les futurs carburants diesels synthétiques
- LGP remplacera le GPL
- H2 pour l'hydrogène des piles à combustibles
- GNL pour le gaz naturel liquéfié
- GNC pour le gaz naturel comprimé

Sun-Lay Tan

Idées de lecture

par Pascal Pioppi

BD : les légendes demeurent et l'esprit reste

Légendaires héros, même de bandes dessinées, ou surtout de bandes dessinées... Le retour d'Alix signe l'époque, précédente et nouvelle. C'est un vrai bonheur pour les adeptes dont certains ont donné à leurs enfants, filles ou garçons, le prénom du héros...

« **Veni, vidi, vici** » le retour d'Alix Alix, un classique ? Mieux, un incontournable, un héros à redécouvrir, lui qui vient de fêter ses 70 ans de la série mythique créée par Jacques Martin. Le maître est parti mais la relève est solide et respectueuse de marcher dans les pas du créateur.

Dans l'album, le fringant héros retrouve le fil de la guerre civile romaine avec l'ascension de Jules César, mais tout n'est pas rose et le fourbe Arbacès rôde. Le scénario est épuré avec un dessin précis, vivant qui plonge dans la Rome antique.

La série aux 12 millions d'albums vendus traduits dans 15 langues est une référence identitaire. Le 37^e album est dans la même lignée. Celui d'une qualité parfaite.

Giorgio Albertini, dessinateur et David B. scénariste, 48 pages couleurs, 11,95 euros, Sorti le 19 septembre, Casterman.

« Les fables avec du poil »

L'esprit du fabuleux Gotlib demeure, lui qui avait créé Fluide Glacial dans le souci de lancer de nouveaux dessinateurs. Voici Tebo qui, par des gags hilarants en une seule page, monte à l'échelle de l'humour transgressif, un brin coquin, deux doigts scatologique qui détonne dans le paysage BD d'humour.

Le dessinateur s'en donne à cœur joie avec les héros que sont Tarzan, Batman et autres personnages de la pop culture détournés, moqués, pour arriver à des situations hilarantes. Drôle, bien enlevé et un tantinet osé mais dans avec un humour totalement maîtrisé. Tebo dessinateur et scénariste, 48 pages, 10,95 euros, sorti le 12 septembre chez Fluide Glacial.

« La Légende du Coucou »

Grande première en France pour le jeune artiste brésilien, auteur d'un pre-

La recette

par Supercook

Les pommes au four et variations de fruits secs, aussi simples que fabuleuses

Les pommes au four, ce ne sont pas des patates... Les pommes, du pommier, font toujours sensation, qu'elles soient avec du caramel, en tarte, en gâteau, en salade de fruits ou en salade salée pour accompagner par exemple des endives, et la liste est longue... on ne s'en lasse pas.

Quand elles se cuisinent au four, elles dégagent tous leurs parfums, du quasi



enivrant qui se répand dans toute la maison.

- Aux fruits secs et à l'orange - Pour 4 personnes, il vous faut

- 4 grosses pommes Reine des reinettes
- 1 orange
- 40 g de raisins secs
- 25 g de cerneaux de noix
- 25 g de poudre d'amande
- 5 cl de calvados
- 1 cuillère à soupe de miel
- 20 g de cassonade
- 60 g de beurre

Faites macérer les raisins secs dans le calvados, durant une heure environ. Lavez les pommes, évidez-les avec un vide-pommes pour enlever le trognon et tous les pépins alentours. Piquez-les de part en part avec une fourchette, afin d'éviter qu'elles éclatent à la cuisson. Disposez-les dans un plat à four beurré, pouvant ensuite aller sur le feu (gaz, vitrocéramique...). Préchauffez le four à 180°.

Mélangez les raisins égouttés, les noix hachées, la poudre d'amande, 50 g de beurre mou, le zeste râpé de l'orange, le miel et la cassonade. Conservez l'alcool des raisins.

Farcissez les pommes du mélange. Aidez-vous du manche d'un couteau à bout rond pour bien faire pénétrer et tasser la préparation à l'intérieur des pommes. Disposez une petite noix de beurre sur chacune des pommes et enfournez. Les pommes seront cuites après 30 minutes de cuisson.

Pour servir, posez les pommes dans des coupelles. Dans le plat dans lequel elles ont cuit, versez le jus de l'orange ayant servi pour les zestes, mêlé au calvados conservé. Faites bouillir sur feu assez vif afin de faire réduire le tout et nappez-en les pommes.



mier roman graphique Bulldogma qui a connu un immense succès dans son pays. Place au songe pour une légende étrange où le héros, suite à une chute, se retrouve dans son corps de petit garçon, quittant ainsi le monde adulte pour se plonger dans un univers aussi délirant que cauchemardesque. Le texte tient la route et le dessin souple, léger et délicat colle à l'histoire

qui pourrait rappeler celle d'Alice au pays des merveilles. C'est un travail étonnant avec en ligne de fond une véritable recherche de vérité d'une enfance en quête de résilience.

William Wagner, 216 pages en noir et blanc, 23 euros, broché, sorti début septembre chez Casterman.

Les mots fléchés

auto tout terrain cousin éloigné	côté au soleil pauvres	sanie provenir	guide de timonier	imaginer maison d'oisillons	plaine lunaire	partira au galop dérivas
appareils de gym créatures			fromage normand prénom de reine		épouse d'Adam sèche-ressé	
			oiseau à bon duvet élément liquide			sous si donnent des voix
sacramentels bouche de pinsor		sanctiers femelles attiras		concurrent traumatiserais		
décharge arbre des marais			ne dit point autocar urbain			flux de radiations
			protégera là			
décerne cheminée				fabrique de cadres antique pilote		rougis- sent légèrement
		se termina garantissait			port phénicien éloquent	
s'esclafferait disparition			midi c'est aussido			lac des Pyrénées
		siffle- rions moines solitaires				
crochet d'établier touchais le rivage			choix elle arrose Chartres			affirma- tion
faulle			plus très jeune combe			manquer de façon populaire
pirates maïs officiels	vendeur de fusils dévastée					césium chimique titre légal
				grave défaut cherche à endormir		
début de rivière sotte	en outre bati solidement			huile réputée lieu de combats		
			vert pâturage point de saignée		plus dans le coup affluant du Rhin	
parties de lustre accident musical	macule- rait article de souk					soleil du Nil
		passa à l'eau			fin d' infinitif	
uniques			adminis- trera			

Sudoku

Le Sudoku : remplir les cases avec des chiffres de 1 à 9. Un même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

1

			3		
	6		5	4	
4					2
2					5
	2	3		6	
		4			

2

4	6			5	2
1		6			3
2			5		1
6	1			2	5

3

			1	3	
				5	
	4				6
1				2	
	1				
	6	2			

Sudoku Lettres

4

Z			B		E		G	
B							Z	
		D	U	P			T	B
U		B			T	G		
P	Z			U			N	E
		N	Z			B		D
N	T			E	D	U		
		U						Z
	B		G		U			T

5

F		E		N				D	
		A		D		Q			
	X	D			A		O		
		X		F		E	N		
E		F	N		Q	O		L	
	N	Q		A		F			
	A		E			L	Q		
		O		L		A			
	F			Q		D		O	

L'agenda

Meaux



ANIMATIONS TOUS LES WEEK-ENDS du 30 nov. au 6 janv.
Village du Père-Noël, Spectacles, Feux d'artifice, Contes de Noël, Patinoire...



Cérémonie
du 100e anniversaire
de l'armistice
du 11 novembre 1918
Dimanche 11 novembre
à 11 h 15
Monument aux Morts -
Place Doumer à Meaux
Programme de la journée :
9h30-16h30 : visites à travers
un objet de la collection
17h30 : spectacle musical nocturne
Horizons avec Hubert Reeves,
Jean-Pierre Verney (à l'origine de la
collection), l'Ensemble Calliopée.
Ouverture nocturne
jusqu'à 23 heures
Détails et réservation
sur le site internet du musée



Mitry-Mory

Transit

Théâtre
Mercredi 28 novembre
à 20 heures
compagnie québécoise
Flip FabriQue
à l'Atalante

Spectacle
Kevin Razy
Dimanche 2 décembre
à 17 heures à L'Atalante

Villeparisis

Au centre culturel
jacques-Prévert

- **Le Petit Poilu**
Samedi 10 novembre
14 heures - Entrée gratuite
Offert par la municipalité
aux Villeparisiens
- **Il était une fois Charles**
Aznavour, interprété par
Frédéric Zermati - 20 h 30
- Mardi 13 novembre
- **Michel Fugain « La Cau-**
serie musicale » - 20 h 30
- Samedi 17 novembre
- **Le Livre de ma mère**
D'Albert Cohen - Avec
Patrick Timsit - 17 heures
- Dimanche 18 novembre
- **Conférence sur l'art «**
Van Gogh et Gauguin, les
frères ennemis » à 18 h 30
- Mercredi 21 novembre
- **Julie Zenatti / Chimène**
Badi « Méditerranéennes »
Samedi 24 novembre
- 20 h 30
- **Patrick Bosso « Sans ac-**
cent » - Dimanche 25 no-
vembre à 15 h 30

Lizy-sur-Ourcq

Loto
du Gardon Rouge
Samedi 10 novembre

Bussy-Saint-Georges



Bussy St. Georges
77600

10^{ÈME}
BOURSE AUX COLLECTIONS
Timbres, plaques, capsules, cartes postales, miniatures,
miniatures, livres, publicités anciennes, factures de parfums,
timbres, vieux papiers à documents anciens, monnaies
anciennes, disques, trains électriques, petites voitures...etc...)

Organisée par l'association « TIMBRES ET BUSSY »
DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018
de 9 heures à 18 heures
Salle Maurice Kœhl (gîte à la Maison) Bussy St Georges 77600

- Entrée gratuite pour les visiteurs.
- Restauration.

* Pour les exposants, la réservation des tables
(15 € la table de 1m50) doit se faire au plus vite
Renseignements et inscriptions :
Tél : 067557419 - 0660214009
Mail : gmd@bussy-st-georges.fr
Site internet de l'association : www.timbres-et-bussy.fr
MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SEA ART

FRANCIS HUSTER

MOLIÈRE
Improvisé par 46ème Sociétaire de la Comédie Française
avec Yves Le Moign'

Lundi 19 novembre
@ 20 h 30 - 22 heures
Tarifs > Bussy : 10€ ; hors Bussy : 20€
Réservations au 01 64 77 88 55

Chelles

HORACE
CORNEILLE
30 NOV. THOMAS
VISONNEAU

THÉÂTRE CHELLES → À PARTIR DE 13 ANS
WWW.THEATRE.CHELLES.FR | 01 64 210 210

Vaires-sur-Marne

Exposition
Les Peintres vairois
Du mardi 13
au mercredi 21 novembre
Centre des arts et loisirs
01 64 26 10 96

L'agenda

Compans

Soirée Beaujolais
Jeudi 15 novembre
à 19 heures
Avec l'AASCC,
Maison des associations

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018
LES AUTOMNALES DE COMPANS 3^{ÈME} SAISON
SALLE COLUCHE
GRANDE SOIRÉE DE MUSIQUE CLASSIQUE
À 20h00 **VIVIAN ROOST**
Pianiste - compositeur international accompagné par deux autres
Un concert unique - avec un programme inédit, varié et éclectique
Un concert unique - avec un programme inédit, varié et éclectique
Un concert unique - avec un programme inédit, varié et éclectique

Un flot d'émotions à ne manquer sous aucun prétexte !
Ouverture À 21h30 SYLVAIN LECLERC
Chef d'orchestre - compositeur
des portes 19h30 & le GROUPE ÉCORCE
Concert d'ouverture de musique
un concert unique et inédit sur le site de l'Écorce

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS Mairie de Compans Tél: 01 60 26 10 06
www.mairiecompans.fr
BOITE DE VENTE FRANCE BILLET (L'ARPELIER - FRANCE)
TARIF : 10€ (EXTERIEURS) - 10 € POUR LES COMPAGNS - OFFRET AUX ENFANTS DE - 10 ANS (NON COMPAGNS) PAR UN ADULTE

Ivry

Ivry
Dimanche 18 novembre
Beaujolais
nouveau

Ivry
Dimanche 25 novembre
marché
de
Noël

Villevaudé

Villevaudé
Vendredi 16 novembre
Soirée
Cabaret
du poilu

Villevaudé
Samedi 24 novembre
et dimanche 25
patinoire
et
marché de Noël

L'agenda

Quincy-Voisins

QUINCYNECLUB



MY FAIR LADY

AUDREY HEPBURN REX HARRISON

STANLEY HOLLOWAY WILFRID HYDE-WHITE GLADYS COOPER
FREDERICK BIKEL BERNARD SHAW CECIL BEATON
FRÉDÉRIC LOEWÉ ALAN JAY LERNER JACK L. WARNER
GEORGE CUKOR TECHNOCOLOR SUPER PANAVISION 70

Vendredi 9 novembre
20 heures
Espace Jean Ferrat

QUINCY-VOISINS
La Grande Guerre
Histoire & musique

7 au 20/11 à la Médiathèque Municipale
Exposition sur la guerre de 14/18

Mardi 6/11 au Temple à 18h
Conférence musicale : « les musiciens de la Guerre »

Dimanche 11/11
• Concert théâtral : « la Fleur au Fusil » à l'Espace Jean Ferrat à 15h
• Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts à 13h45



Marne et Gondoire

Atelier d'écriture
« Les mondes possibles »
samedi 17 novembre
à 10 heures - Atelier par
Karine Fellemann,
bibliothécaire

Saint-Souplets

Saint-Souplets
Samedi 10
et
dimanche 11 novembre

Exposition photos
"nature en scène"

par le Photoclub de Saint Souplets
et "Scènes de vie"

par le Pixel foto Club de Cuisy
De 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Saint-Pathus

L'Atelier de Saint-Pathus
organise son

Salon d'Automne

Du 10 au 18 Novembre 2018
Au Centre Culturel des Brumiers

Entrée **gratuite**
de 10h à 17h30 le week-end
14h à 17h30 en semaine



Les femmes
pendant la guerre 14-18

LE GÉANT DES BEAUX-ARTS

Dimanche 11 novembre
Brocante
au complexe sportif

Dimanche 18 novembre
Théâtre
jeune public
Le Petit Poilu Illustré

Samedi 24 novembre
Théâtre comédie
Noces de rouille
Centre culturel des Brumiers
20 h 30

Juilly

Loto
de la Pétanque Juliacienne
Samedi 17 novembre
à partir de 18 heures

Réservation au
06 85 04 76 39
ou 06 48 45 94 00
ou 06 81 23 20 06

1 carton : 4€
3 cartons : 10€
7 cartons : 20€
12 cartons : 30€

Nombreux lots : voyage,
télé, appareil ménager,
tablette, ordinateur...
Restauration sur place

Crécly-la-Chapelle



Vendredi 9 novembre
Projections de courts-métrages
« le Puits » (2001) de Gabriel Le Bomin, et « Les gosses de la butte » (anonyme, 1916) salle Altmann, ouvert à tous (séances scolaires et tout public). Deux séances commentées par un Nicolas Charles, professeur d'histoire agrégé : à 16 et à 18 heures. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Exposition de documents historiques les 9, 10 et 11. Tout public, entrée gratuite.

Dimanche 11 novembre
Messe à 11 heures, dépôt de gerbes à 11 h 45 au Monument aux Morts de la rue Serret, puis rassemblement au Monument aux Morts derrière la mairie. Tous les habitants sont invités à participer.

Othis

FESTIVAL
THEATRE ET RESONANCES 2018
10^{ème} EDITION

VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 NOVEMBRE
Salle Pierre Mendès France - rue du 19 mars 1962 à OTHIS (77280)

CHANSONS
MUSIQUE
SCÈNE
THÉÂTRE
COMÉDIE
SPECTACLES
HUMOUR
LECTURES

Tarif Pass Festival (tout public) pour les 2 jours :
Adulte : 13 € Etudiant et - 18 ans : 6,50 € Spécial famille : 31 €
(à partir de 2 adultes)

Contacts/inscriptions :
LMOOT Les Muséophiles ont du talent
01 64 02 65 27 - @moussyrien@laposte.net
Centre Culturel d'Othis
01 64 02 74 36 - @centre_culturel_othis@yahoo.fr

LMOOT Centre Culturel d'Othis Bistrot France Centre Culturel d'Othis Othis

APRES-MIDI DANSANT
Organisé par les associations othisiennes (E.D.S.O. - U.N.C. - Centre Culturel d'Othis)

dimanche 18 novembre 2018
de 14h30 à 18h30
Salle Pierre Mendès-France
rue du 19 mars 1962 à OTHIS (77280)

Prochaines rendez-vous
dimanche 10 février 2019
dimanche 31 mars 2019

Entrée 10 €
MINI BUVETTE
SUR PLACE

Danses latino
Danses musette
Danses de salon
Rock

RENSEIGNEMENT :
@amdansant.othis@yahoo.fr
06 85 23 58 37

Prochain numéro : décembre 2018

Sortie le 29 novembre
Disponible en présentoirs :
la liste sur magjournal77.fr

Pour annoncer
vos manifestations
dans nos colonnes papier,
transmettez vos textes
et visuels
au plus tard
jeudi 8 novembre
à info@magjournal77.fr
Vous pouvez aussi les
envoyer directement dans
l'Agenda
sur Magjournal77.fr

Tous les articles
et les vidéos
sur Magjournal77.fr



    

Magjournal 77

SAS au capital de 2 000 euros
RCS Meaux : 831 327 606
Le mensuel - Gratuit
4 rue des Petits Margotins
77470 Boutigny
Tél. 01 60 25 62 05
Email : info@magjournal77.fr

Président
Directeur de publication :
Jean Hégoberu

Rédactrice en chef :
Hélène Rousseaux

Rédacteur en chef adjoint :
Sun-Lay Tan

CPPAP
publication de presse
en ligne :
0922 Z 92802

ISSN : 2607 - 947X
(édition imprimée)
ISSN : 2608-3876
(édition en ligne)

- Tous droits réservés -
Reproduction totale
ou partielle interdite

Service commercial et publicité
Directeur commercial :
Dominique Sarlabous
06 70 06 74 83 - 06 58 57 09 69

Impression
Imprimerie Génot
Z.I. du Sauvoy
10 av. Montboulon,
77165 Saint-Souplets
www.imprimeriegegot.fr
Imprimerie labellisée
Imprim'Vert



👍 Made in France 👍

 01 60 01 41 92

 01 60 01 37 58

Les +  

Impression

Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique

Enseignes, Panneaux, Véhicules...

 contact@imprimeriegenot.fr

 www.imprimeriegenot.fr

 Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPPLETS